

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:    Pagination multiple.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE MONDE ILLUSTRÉ

## ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50  
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance  
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

12<sup>ME</sup> ANNÉE, No 579 — SAMEDI, 8 JUIN 1895

**BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.**  
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

## ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - 10 cents  
Insertions subséquentes - - - - 5 cents  
Tarif spécial pour annonces à long terme



LE GÉNÉRAL DUCHESNE, COMMANDANT-EN-CHEF DE L'EXPÉDITION FRANÇAISE A MADAGASCAR

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 8 JUIN 1895

## SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Leduc. — L'aïeul, par W. Locat. — M. Arthur Dubuc (avec portrait). — Carnet du *Monde Illustré*. — Nouvelle (avec gravure) : Le refuge, par Félicien Pascal. — Poésie : Souvenir, par le chanoine J.-B. Marret. — Une maison de cultivateur, par l'abbé H.-R. Casgrain. — Le Suisse, par George Auriol. — Horticulture. — La messe au camp, par le général du Barail. — Petites études : Faut-il se lever de bonne heure ; Une légende canadienne. — Notes et faits : Bonne foi romaine ; Variétés judiciaires ; Histoire du commerce, de la guerre et des coutumes ; Vinologie ; Histoire politique ; Le tremble ; Education morale de la jeunesse ; La sentinelle endormie ; Les cendres d'un César. — Primes du mois de mai : Liste des numéros gagnants. — Dames. — Choses et autres. — Jeux et récréations. — Feuilleton : La mendiant de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin.

GRAVURES.—Portrait du général Duchesne, commandant en chef de l'expédition française à Madagascar. — A travers le Canada : L'Ontarien supérieur : Un ranch sur la rivière du Nord (les animaux à l'abreuvoir) ; Baie des Pères : Hôpital général : Sainte-Adèle : Le passage de la Montagne du Sauvage, prises du côté Sud et Nord. — Portrait de l'ex-échevin Dubuc, décédé.

## PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



Voici ce qu'un journal anglais de Québec — inutile de le nommer — a publié dernièrement comme premier article de fond, si toutefois on peut qualifier ainsi une production de ce genre :

Les actions de la Pucelle d'Orléans, comme celles de Napoléon Bonaparte, sont en hausse en cette année de grâce. Elle menace, comme "Trilby" de devenir une toquade et les revues des deux côtés de l'océan l'immortalisent dans leurs poèmes, contes et nouvelles, plus ou moins lisibles. Mais Jeanne est appelée à faire plus que de donner seulement aux écrivains un sujet attrayant. L'armée française ne marche pas à Madagascar avec l'élan que l'on attendait d'elle. Les Howas se battent avec grand courage et résistent à l'invasion de leur territoire avec un dévouement tout spartiate et les Français appellent Jeanne à leur aide. Une grande cérémonie doit avoir lieu à la cathédrale de Notre-Dame de Paris pour demander à la Pucelle d'Orléans aide et protection en faveur des troupes françaises actuellement engagées à Madagascar. Il faut espérer que les suppliants ne se sont pas trompés sur les opinions de *mademoiselle* Jeanne, car ce serait chose fort désagréable si ses intentions différaient des leurs. Qu'advient-il si elle était du côté des Howas ? Ce serait certainement mettre de l'huile sur le feu.

Après avoir lu ces lignes aussi incohérentes que fielleuses, on se demande dans quel but elles ont été publiées et dans quel état physique et mental pouvait se trouver celui qui les a écrites.

Certes il ressemble bien peu à ce gentil-homme anglais qui s'était battu en duel avec un de ses compatriotes qui avait parlé de la Vierge-Marie en termes peu délicats.

— Mais, comment se fait-il, lui demanda un catholique, que vous, un protestant, vous vous soyiez constitué le champion de la Vierge ?

— Parceque, répondit-il, un bon Anglais ne doit jamais souffrir que l'on dise du mal d'une femme devant lui.

Non, le malheureux qui appelle ironiquement *mademoiselle*, l'illustre Vierge, la grande Jeanne qui est devenue la personification la plus pure du patriotisme, n'a rien de commun avec l'honnête homme qui risquait crânement sa vie pour la Reine du ciel, que sa religion lui défendait de considérer comme telle.

A-t-il voulu ridiculiser Jeanne ? Ah ! cette prétention est tellement insensée que Voltaire, malgré tout son esprit et sa supériorité incontestable, n'a pu y réussir.

Quand aux opinions de la Vierge de France, l'histoire, qui ne ment pas, vous les a fait connaître assez. Ce qu'elle voulait, c'était chasser l'ennemi du sol de sa patrie, et vous savez comment, Dieu aidant, elle a atteint son but.

Jeanne d'Arc est une de ces grandes figures qui font l'orgueil de l'humanité, et dont tous les peuples doivent être fiers à l'égal de la France.

Elle représente si bien le patriotisme, que quand Schiller — un Allemand luthérien pourtant — fit représenter sa tragédie de Jeanne d'Arc, en 1801, cette œuvre lui valut des ovations et des triomphes sans nombre. "Quelques années plus tard, dit un écrivain, le monologue de Jeanne servit à enflammer le courage des Allemands dans la lutte qu'ils avaient à soutenir pour l'indépendance de leur patrie."

Les Anglais eux-mêmes, je parle des Anglais instruits, s'inclinent devant cette grande patriote et cherchent à effacer la tache que la mort de Jeanne a jetée sur l'histoire de cette nation.

Ils se souviennent de la réponse énergique et douce que la pauvre fille fit à l'un de ses juges qui lui demandait :

— Dieu hait-il les Anglais ?

— D'amour ou de haine que Dieu a pour les Anglais, et ce qu'il fait de leurs âmes, je n'en sais rien. Tout ce que je sais, ce qu'ils seront mis hors de France, sauf ceux qui y périront.

Mais pourquoi continuer ? Jeanne n'a pas besoin de défenseur, son nom est une force impondérable tellement grande, qu'elle s'impose d'elle-même.

Quant aux niaiseries relatives à Madagascar, les victoires françaises ne peuvent produire qu'un seul effet : c'est d'empêcher le susdit écrivain de dormir.

Qu'il prenne quelques grains de bromure pour calmer ses nerfs ébranlés.

\* \* Dans le même numéro, dans la colonne voisine de l'article reproduit ci-dessus, on lit un compte-rendu, de près de quarante lignes, de la promenade militaire faite les jours de l'Ascension et de la fête de la reine, par les Hussards de la reine.

Ils ont fait le tour de l'île d'Orléans, ces braves garçons et ne se doutaient guère avoir exécuté un tour de force, mais le susdit papier-nouvelles le leur apprend avec force éloges.

... En moins de deux jours ils ont fait le tour de l'île, 45 milles et bien qu'aucun des soldats ne l'ait jamais fait

auparavant ils ont dressé leurs tentes, placé des sentinelles, etc., etc.

C'est à n'y pas croire ! 45 milles, à cheval, en moins de deux jours, sur une route macadamisée ! Et on viendra encore nous parler de la marche d'un bataillon canadien-français, au Nord-Ouest, 37 milles, à pied, en une journée, dans la boue !

Cet article prouve une fois de plus que :

Mieux vaut ami qui point  
Que flatteur qui oint.

\* \* \* Un descendant d'une des plus grandes familles de France et du fameux chevalier, plus tard duc de Lévis, le vainqueur de la seconde bataille de Sainte-Foye, est sur le point d'arriver au Canada ; il est même en mer, au moment où j'écris, et sa présence, chez nous, rappellera tant de glorieux souvenirs que l'on s'empressera, j'en suis sûr, de lui faire un chaleureux accueil.

C'est la première fois depuis le triste jour où :

"Le vieux drapeau français dut refermer ses plis."

FRÉCHETTE.

qu'un fils de la vaillante famille de Lévis met le pied sur la terre que son ancêtre a illustrée dans la lutte suprême qu'une poignée de soldats, abandonnés par un roi sans cœur, a soutenue si vaillamment dans la plaine qui avait bû le sang de Montcalm et de Wolfe.

D'autres ont raconté ces grands jours de gloire voilés de crêpes ; moi-même je vous ai relaté, il y a de cela sept ans déjà, en 1888, dans les colonnes de notre MONDE ILLUSTRÉ, les détails des obsèques du valeureux guerrier, mort en 1787, gouverneur de l'Artois et d'Arras, ma ville natale, mais, comme rien de ce qui intéresse cette race de forts ne peut vous être indifférent, laissez-moi vous conter la légende de la noblesse de Lévis.

Les ancêtres de celui qui sera notre hôte, dans quelques jours, prétendent descendre de la tribu de Lévi, — et je ne vois pas pourquoi ils se tromperaient. Pour consacrer cette antique origine, un des membres de la famille fit peindre un tableau que l'on vit longtemps au château de Lévis. Sur cette toile, la Vierge Marie adresse cette politesse à un personnage qui se tient devant elle, la tête découverte : "Mon cousin, couvrez-vous !" et le cousin répond : "Ma cousine, c'est pour ma commodité." Aussi, dit un auteur, lors de la réception du duc Pierre-Marc-Gaston de Lévis (fils du héros de Sainte-Foye), à l'Académie, (fondée, comme on sait, par le cardinal de Richelieu), on fit circuler dans le public l'épigramme suivante :

Tu triomphais, ô chaste Académie,  
Ce jour déjà si loin de nous  
Où tu reçus dans ta couche endormie  
Le seigneur de Lévis pour quarantième époux.  
Jamais l'éclat dévot d'un cierge  
A plus sainte union ne servit de fanal ;  
Chacun sembla redire : "O pacte virginal !  
Il est juste d'unir le cousin de la Vierge  
A la fille d'un cardinal."

Les vers ne sont peut-être pas millionnaires, mais vous savez, quand il s'agit de plaisanter un académicien, on se croit tout permis.

LE MONDE ILLUSTRÉ souhaite la plus cordiale bienvenue à M. de Lévis.

\* \* \* Vous savez que je n'ai jamais été grand admirateur de Drumont et que, comme bien d'autres, j'ai toujours cru voir en cet écrivain, malgré tout son talent, un pamphlétaire plutôt qu'un homme sérieux, un névrosé qui attaque tout le monde et toute chose.

On sait que Mgr Fuzet, évêque de Beauvais, a conseillé la modération à ses ouailles en révolte contre le droit d'accroissement et qu'il a publié à ce sujet une lettre très sage et très digne.

Voici en quels termes, en réponse à cette lettre, M. Drumont, dans la *Libre Parole*, apostrophe Mgr Fuzet :

Vous êtes l'incarnation d'un même individu qu'on voit toujours surgir à travers les siècles à l'heure des apostasies et des crimes. Vous vous êtes appelé Judas, et vous avez livré le Dieu fait homme.

Vous vous êtes appelé Cauchon, et vous avez livré à Bedford la vierge héroïque qui avait sauvé la Patrie.

Vous vous êtes appelé Gobel, et, sous les huées des tricoteuses et des sans culottes que votre ignominie dégoûtait, vous avez apporté devant la Convention les vases sacrés et les ornements du culte, et vous avez vomis l'outrage sur eux.

Vous vous appelez Fuzet, et à Ribot, aussi anglais que Bedford, vous livrez des trésors dont vous n'avez aucun droit de disposer.

Eh bien ! franchement, un Juif fanatique ne pouvait pas s'exprimer d'une manière plus honteuse.

\* \* L'empereur Guillaume a fait demander à l'illustre Pasteur s'il accepterait une décoration de l'Allemagne ; Pasteur a refusé.

Le grand savant patriote ne pouvait en effet condescendre à recevoir pareille chose de la main de l'homme qui fait figurer la date de l'année terrible sur le drapeau de son empire.

Il lui suffit de voir l'Allemagne, ainsi que tout le monde savant, s'incliner devant lui et peu lui importe l'individu qui conduit les Teutons à coups de trique.

Mais le peuple Allemand commence à venger la France des horreurs qu'il a commises lui-même. Dernièrement, lors de la célébration du quatre-vingtième anniversaire de Bismarck, le parlement prussien et le conseil municipal de Berlin ont refusé de voter des fonds pour cette fête.

Quelle humiliation pour le vieux chancelier, s'il lui reste assez de raison pour comprendre le mal qu'il a fait à son pays, en constatant que l'Allemagne, elle-même, arrive à voir le mal qu'il lui a fait en voulant faire de son maître un petit Napoléon.

Triste empire qui s'effrite par la force même qui l'a créé.

\* \* Il vient de mourir à Alger le premier lord d'Ecosse, lord Hamilton, grand seigneur anglais, au cœur vraiment français.

Ce gentilhomme, dont on ne peut contester les parchemins, s'était brouillé, en 1870, avec toute sa famille, qui avait des ramifications avec les hobereaux et les ducs allemands, par sympathie pour la belle et noble France.

Le duc de Hamilton était duc de Chatellerauld, en France, et c'est sous ce nom, auquel il tenait par dessus tout, qu'il a vécu pendant vingt-cinq ans dans notre mère-patrie et qu'il est mort en terre française.

Que ce bon Anglais repose en paix !

*Amédée*

#### L'AIEUL

Le dernier échos des pieux cantiques de mai venait de se perdre sous la voûte de l'église, les fidèles silencieusement se retiraient du temple et déjà une demi-obscureté régnait dans le saint lieu !

Seule, prosternée au pied de l'autel de Marie, une pauvre femme en priant, pleurait ! " Oh ! ma bonne Mère, disait-elle, que mes haillons ne m'interdisent pas l'approche de votre sanctuaire, mes fils, méprisant ma vieillesse, malgré mes sourires et mes bénédictions, me sont devenus hostiles... Sous le toit de chaume, l'on me reproche et mon coin obscur et le pain noir que l'on me jette... Ma vieillesse, dis-je... est mon crime, et demain du foyer je serai chassée !... O ! vierge bénie, ne m'abandonnez pas au nom de ma misère... un asile... un asile !... "

Puis, seule, la brise passant plaintive sur la campagne troubla le silence du sanctuaire, et le fossoyeur qui venait fermer les portes de l'église se heurta à un cadavre : la Vierge Immaculée avait entendu la prière de l'aieule et lui avait ouvert, comme un refuge suprême et inviolable, les portes d'une bienheureuse éternité....

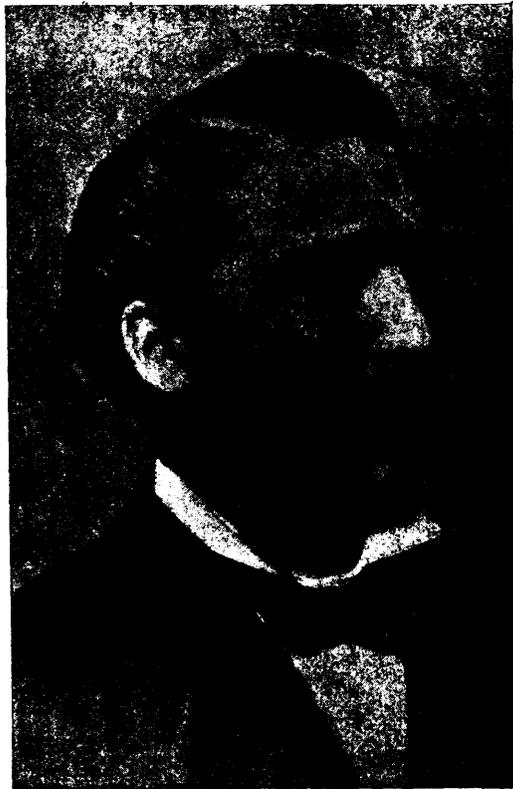
W. LOCAT.

Montréal, mai 1895.

#### M. ARTHUR DUBUC

C'est avec peine que nous avons appris la mort, arrivée mercredi de la semaine dernière, de M. Arthur Dubuc, entrepreneur bien connu de cette ville et ancien échevin du quartier Saint-Louis.

M. Dubuc est né à Montréal le 8 janvier 1847 ; il fit ses premières études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, puis s'occupa d'imprimerie et de tenue de livres, qu'il abandonna pour se livrer à la construction.



De 1879 à 1894, il fut le représentant du quartier Saint-Louis ; durant cette période de temps, il fit également partie des commissions de la voirie, de la police et de l'éclairage de la ville, et fut pendant quatre ans, de 1885 à 1889, président du comité des parcs et traverses.

Il s'était marié en 1873 à Mlle Angélique Racicot ; il laisse huit enfants, dont le plus âgé a dix-neuf ans et le plus jeune quatorze mois. M. Dubuc a succombé à une maladie du foie. Nous présentons nos sympathies à sa famille éplorée.

#### CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Il y a quelques jours, trente-huit enfants convertis au catholicisme ont été confirmés solennellement à l'église Saint-Patrice, de cette ville.

\* \*

La vieille église Saint-Gabriel, située au coin de la rue du même et de la rue Saint-Jacques, va être occupée désormais par les bureaux de la police du revenu de l'intérieur.

\* \*

Le projet de la construction d'un pont entre Longueuil et Montréal a été complètement rejeté par le comité des chemins de fer et par la Chambre des Communes à Ottawa.

\* \*

Le semaine dernière, deux naufrages affreux se sont encore produits. Un vapeur français, le *Don Pedro*, entraîne quatre-vingt-dix personnes avec lui, tandis que le vapeur anglais le *Colinia* voit périr avec lui cent soixante-treize malheureux.

\* \*

Le vapeur *Lucania*, de la ligne Cunard, arrivé le 26 avril à Queenstown, en Angleterre, a opéré la plus rapide traversée qui se soit encore faite de l'Amérique en Europe. Il a parcouru 2,897 milles en 6 jours, 11 heures et 41 minutes, soit environ 483 milles par jour.

\* \*

Prochainement seront célébrées les noces d'argent du couvent de Sillery. On se propose, à Québec, d'organiser à cette occasion, de brillantes fêtes auxquelles seraient conviées toutes les anciennes élèves de cette célèbre institution.

\* \*

De nouveaux éboulements se sont dernièrement produits sur la rive nord de la rivière Sainte-Anne, comté de Portneuf, où a eu lieu la catastrophe, l'année dernière. D'énormes masses de terre de cent pieds de haut et de plusieurs centaines de pieds de long ont roulé dans la rivière. On a dû reculer les maisons et les granges voisines du lieu de l'éboulement pour les préserver de la destruction.

\* \*

La Société d'Histoire naturelle a fait, samedi dernier, son excursion annuelle, à Philipsburg. Un grand nombre de touristes ont pris part à cette excursion, à laquelle le *MONDE ILLUSTRÉ* s'était fait représenter. Nous publierons la semaine prochaine quelques vues très intéressantes du magnifique pays où s'est accompli ce joli voyage, et qui ont été prises par la maison Laprés et Lavergne.

\* \*

La semaine dernière a eu lieu au Mechanic's Institute l'assemblée annuelle des membres du Club de Natation de Montréal, sous la présidence de M. Chs Garth.

Après la lecture du rapport du secrétaire et du trésorier, qui furent trouvés très satisfaisants et adoptés, on procéda à l'élection des officiers pour l'année courante, qui donna le résultat suivant :

Président, Chs Garth ; 1er vice-prés., R. Reinhold ; 2e vice-prés., Aug. Comte ; trésorier et gérant, T.-J. Darling ; secrétaire, C.-C. Paugman ; membres du comité : Eug.-H. Godin, J. Laverty, J.-E.-M. Whitney, G.-C. Jackson, O.-C. Paugman, W. Irwin et C. McClatchie.

On ne saurait trop encourager la jeunesse canadienne à faire partie de ce club qui a pour but de développer parmi nous l'art si utile de la natation. Le club est en pleine activité et possède un maître de natation de première force sur lequel les nouveaux membres ne tarderont pas à faire de rapides progrès.

\* \*

PETITE POSTE EN FAMILLE. — *Wolly*, Montréal. — Impossible d'admettre votre essai politique.

*Rév. F.-X. B.*, Fort Kent. — Merci de votre envoi. Il sera fait tel que demandé.

*L. X.*, Montréal. — Faiblesse de composition, faiblesse de style.

*C. B. L.*, Longueuil. — Votre travail n'a pas été accepté.

*W. L.*, Montréal. — Votre article paraîtra prochainement.

*Fauv.*, Montréal. — *La maison aux érables*, sera publié aussitôt que possible.

*A. C. L.*, Montréal. — L'acrostiche n'a pas été accepté par la Rédaction.

*Chs-A. G.*, Stanfold. — Votre sonnet sera bientôt publié.

## LE REFUGE

Avignon, 16 avril.



« Voici loin de vous, Thérèse. Selon votre désir, je me suis éloigné, et jamais plus je ne reparaitrai devant vous.

« Il est nécessaire à mon repos que je ne vous voie plus. Quittez-moi, mon ami, si vous m'aimez. »

En disant ces cruelles paroles, votre voix tremblait imperceptiblement, et vos beaux yeux, qui fuyaient les miens, étaient comme noyés de larmes volontairement contenues.

La douleur m'a rendu stupide. Je n'ai su que me précipiter sur votre main que vous me refusiez presque ; j'y ai déposé le plus respectueux, le plus tendre des baisers ; j'ai mur-

muré, d'une voix brisée, un suprême adieu, et j'ai fui. Et je suis loin de vous, Thérèse.

Tout d'abord je n'ai pas compris. Je me suis imaginé que je vous avais déplu. Je me suis mis à douter de moi-même et de vous. Les serremments de main furtifs, les longs regards ravis que vous avez eus pour moi, les joyeux sourires dont votre visage radieux s'illuminait à ma vue, les confidences rapides échangées autour de votre piano, tous les témoignages d'amour naissant et grandissant que vous m'avez prodigués cet hiver,—en une minute horrible,—m'ont paru n'avoir d'autre importance que celle que mon esprit, facile à l'illusion, leur attribuait.

Vous m'aviez souri. Mais n'est-ce pas le rôle des jeunes filles de sourire, comme les fleurs embaument inconsciemment ? Vous m'aviez laissé regarder dans vos yeux pleins de rêve et d'infini. Mais les étoiles, pour ne pas se dérober à nos regards, ne sont-elles pas froidement indifférentes à nos extases ? Vous

n'aviez révélé quelques-unes de vos intimes aspirations, de cette voix musicale et berceuse que, seule, vous possédez. Mais les souffles du soir dans les feuillages printaniers et les plaintes des eaux sont-ils des aveux d'amour échappés à des lèvres invisibles ?

J'avais pris pour des réalités mes rêves solitaires. Ce n'était pas la première fois, ce n'est pas la dernière hélas ! J'aime me faire illusion. Les bonheurs de rêve, si décevants soient-ils, sont encore du bonheur.

Tout meurtri de vos désolantes paroles, j'ai fait ma malle rapidement. J'ai pris le premier train en partance vers le Midi, et poussé par un inconcevable besoin de savourer mon désespoir, je suis venu me cacher ici, loin, bien loin de vous, ô ma Thérèse aimée !

17 avril.

« Il est nécessaire à mon repos que vous vous éloigniez. Quittez-moi, mon ami, si vous m'aimez ! »



Vous vous avaniez dans ce bal au bras de votre père.

Si je vous aime ! Oh ! oui, je vous aime, puisque, sur le simple désir que vous m'en avez témoigné, j'ai renoncé au plaisir de vous voir. Et j'ai mis, entre vous et moi, des lieues et des lieues infranchissables, afin de vous éviter les ennuis que ma présence vous eût sans doute causés.

J'ai beaucoup réfléchi à ces suprêmes paroles, tombées de vos lèvres tristes sur mon rêve de bonheur qu'elles ont fait évanouir.

Il me semble maintenant que je les ai mal interprétées. Je regrette de n'avoir formulé aucun murmure avant de me soumettre à vos volontés. J'ai eu tort de ne pas surmonter la stupéfaction qu'elles m'ont causée et de n'avoir sollicité aucune explication. Peut-être songez-vous aujourd'hui que, pour vous avoir si facilement obéi, je ne vous aimais pas bien profondément.

« Mon ami, si vous m'aimez... » Non, ce n'est pas ainsi que l'on congédie un importun, avec

des mots qui caressent, avec une voix qui tremble, avec des yeux noyés de larmes. Oh ! Thérèse, quel secret douloureux m'avez-vous caché ? A quel devoir m'avez-vous sacrifié ? Je souffre, chère aimée. Mais vous ?

Des détails, auxquels mon adoration muette pour vous m'empêchait de prendre garde, me reviennent en foule à présent. Il n'était pas difficile de voir que, parmi les jeunes gens accueillis dans votre famille, Jacques Morand était l'objet des attentions de votre père et de votre mère. Il avait même avec vous, Thérèse, des privautés dont je fus plus d'une fois jaloux.

Jacques Morand est riche. C'est un garçon sérieux, très entendu en affaires. Quel intérêt aurait-il eu à venir assidument dans une maison aussi modeste que la vôtre, s'il ne vous avait pas aimée ? Il vous aime, Thérèse, je le devine aujourd'hui. Vous avez exercé sur lui l'inconsciente séduction que vous produisez sur tous ceux qui vous voient. Et vos parents, heu-

reux du riche parti qui s'offre à vous, favorisent de tout leur pouvoir, que dis-je ? vous imposent l'amour de Jacques Morand.

Ils ont déjà calculé, les braves gens ! eux qui ont eu de dures années, eux qui ont connu les angoisses de la misère dorée, ils ont calculé le luxe dont vous pourriez jouir. Ils vous voient radieuse, dans votre loge à l'Opéra, adulée dans les fêtes mondaines et triomphante entre les plus belles, partout où les Parisiennes font assaut de charme et de beauté.

Vous, toujours soumise, heureuse avant tout du bonheur de vos parents aimés, vous n'avez pas su leur dire non. Vous n'avez pas voulu les chagriner du récit de votre très réelle inclination pour ce pauvre Jean Clausier, ce mauvais barbouilleur de toiles qui serait déjà mort de misère, sans les quelques milliers de francs de rentes que ses parents ont eu l'heureuse idée de lui laisser. Et, après de longues hésitations, après de douloureuses luttes peut-

être, vous vous êtes enfin décidée. Et, d'une voix qui tremble, avec des larmes dans les yeux, vous êtes venue me dire :

" Quittez-moi, mon ami, si vous m'aimez."

Ah ! vous ne m'aimez pas, vous, Thérèse. Vous voulez être pour les gazettes mondaines " la belle Mme Morand !... "

18 avril.

Cependant, vous m'avez aimé, Thérèse.

Rappelez-vous ce bal où je vous ai vue pour la première fois. Vous aviez une robe blanche d'un tissu léger, toute simple, serrée à la taille par un ruban de soie bleu pâle. La tête un peu renversée sur l'épaule gauche, vaguement souriante, vous aviez au bras de votre père. Je vous voyais venir et nos yeux se sont rencontrés. Oh ! ce premier regard involontairement échangé et l'éclair d'émotion que reflétèrent vos beaux yeux à ma vue, je ne les oublierai jamais. Il s'était fait, à votre apparition, parmi les hommes qui m'entouraient, un silence de quelques secondes, un de ces silences qui disent clairement à une femme le triomphe de sa beauté. Vous étiez adorable. Grande et mince, souple et serpentine en votre démarche, la blancheur neigeuse de votre robe, confondue avec la splendeur liliale de votre gorge un peu haletante et de vos épaules, donnait à vos noirs cheveux des reflets bleuâtres sous l'intense lumière des lustres. A travers les longs cils de vos paupières mobiles, vos beaux yeux laissaient rayonner, sur vos joues pleines et délicatement allongées, sur vos narines frémissantes, sur vos lèvres, des clartés de jeunesse et d'intime joie.



O joie ! vous m'écrivez, Thérèse

Quand je vins vous solliciter pour la prochaine valse, votre voix eut, en me répondant, des inflexions si doucement caressantes, que j'en retrouvai encore dans mes oreilles, en y songeant, la joyeuse et flottante musique. Entraînés dans le vertige de la danse, une même ivresse nous eut bientôt envahis. Votre taille frêle pesait mollement dans mes bras, votre souffle se mêlait au mien et, dans le tourbillon où nous roulait la frénésie de l'orchestre affolé, il me semblait que déjà je vous avais à moi, toute.

J'ai dansé bien des valses durant cet hiver. Jamais je n'ai éprouvé d'enivrement comparable à celui que me donna cette première valse avec vous. Et vous étiez si émue vous-même je vous avais si bien communiqué l'ardeur de ma muette adoration, qu'en revenant à votre place, vous avez laissé longuement votre main dans ma main.

20 avril.

Je le sais, Thérèse. Je ne vous ai jamais dit le " je vous aime " de la formule. Chaque fois que cette phrase consacrée, vrai prélude des fiançailles, me montait aux lèvres, une hésitation suprême arrêtait dans mon gosier les sons qu'il fallait émettre pour la prononcer. Je me contentais de vous regarder et vos yeux arrêtés sur moi me disaient que vous aviez

compris ma pensée et que vous ne vouliez de moi, pour le moment, rien de plus que cet intime aveu silencieusement échangé.

Je savais les projets de vos parents sur vous. Pour vous obtenir, il fallait avoir une situation à l'abri de toute gêne. Aussi, étais-je résolu à acquérir, dans le monde des peintres, par quelque coup d'éclat, cette situation sans laquelle il était inutile de solliciter votre main. Et réellement j'étais plein d'espoir. Je m'imagine que je me suis surpassé dans mes envois au Salon de cette année. Peut-être, dans quelques semaines, les feuilles volantes vont-elles porter mon nom triomphant au quatre coins du monde... Mais à quoi me servira la gloire, puisque je ne vous aurai jamais ?

23 avril.

Un de mes bonheurs, quand je venais chez vous, vous vous en souvenez, Thérèse, c'était de vous écouter chanter. Je m'installais bien mollement dans un fauteuil ; votre mère brodait, et vous, assise devant votre piano, vous chantiez. Votre chant fluide et plaintif comme la mélodie d'une flûte de cristal, ou lent et grave comme les vibrations d'une lointaine cloche, s'envolait pour moi seul de vos lèvres, vous rendait comme aérienne et surnaturelle, et allumait dans vos yeux de fugitives flammes. Que vous étiez belle ainsi ! Quelles délices pour moi, lorsque, brisée d'émotion, vous abandonniez dans mes mains vos mains frissonnantes et m'écoutez, ravie, vous dire les flottantes visions évoquées à mes yeux par votre voix au timbre d'or !

27 avril.

Toutes ces joies, Thérèse, je ne les aurai plus. Vos beaux yeux, où passent d'énigmatiques lueurs de rêve, garderont leur mystère voilé. Votre voix, toute frémissante de passion ignorée, ne m'arrivera plus que dans le lointain du souvenir, avec des résonances d'or et de cristal. Un autre prendra dans ses mains votre tête charmante, et déposera sur vos lèvres les baisers de l'époux !

30 avril.

Vraiment, je m'efforce d'éloigner ma pensée de vous, d'écarter les visions supplicantes qui m'obsèdent. Toujours j'ai devant moi votre vivante image. Si j'avais la force de peindre, c'est votre tête d'une maigreur élégante, sans dépression de lignes, qui s'épanouirait sur ma toile ; c'est votre corps élégant dont mes pinces reproduiraient la flexible et onduleuse élégance.

Ah ! Thérèse, je ne sais pas si vous aurez eu raison de préférer le financier Jacques Morand au peintre Jean Clausier. Mais je sais bien que je vous aime mieux désespérément. Et quelque chose me dit qu'en somme, c'est moi que vous aimez.

6 mai.

Des heures et des heures passent. Des jours et des jours ont fui. Et je pense à vous, Thérèse. Je suis seul ici, dans ma maison, accrochée à mi-côte du rocher de Notre-Dame-des-Dons, d'où tous les miens s'en sont allés. De ma fenêtre, je vois l'immense horizon ouvert devant moi, depuis les premières collines calcinées du Gard, jusqu'aux derniers contreforts des Alpes, là-bas. A mes pieds le Rhône coule le long de la Barthelasse fleurie et verte. Une sorte de vertige m'envahit à suivre des yeux le continuel glissement des flots. Je reste ainsi des heures, inerte, sans autre pensée que la certitude, douloureuse comme une plaie qu'on irrite, de vous avoir à jamais perdue. Et vous m'apparaissez toujours, à travers les espaces qui nous séparent, comme le seul trésor des joies dont je ne jouirai jamais.

7 mai.

Ici, pourtant, cette vieille maison de ma

famille est pleine de souvenirs aimés. Leur évocation me donne presque un frisson religieux et me pénètre d'attendrissement sur moi-même.

Quand le désespoir qui me dévore me laisse le répit de penser, je remonte à ces jours inoubliables de ma seizième année où, comme des fleurs débordantes de sève et de parfums, mes facultés s'épanouirent au beau soleil de la jeunesse.



Maison où j'ai grandi, maison où j'ai pleuré

Ici, pour la première fois, j'eus au fond de mon être ces tressaillements de joie qui m'agitent devant le ciel bleu. Ici, j'entendis dans le vent secouant les feuillages des arbres de la Barthelasse l'ineffable musique des souffles errants. Ici, à écouter les flots du Rhône se briser contre les rives de l'île fleurie, je me suis initié à la mélancolie des eaux fuyantes. Ici me furent révélés le sourire des aurores, la majesté des couchants et le mystère inquiétant des nuits étoilées. Ici, pour la première fois, auprès des eaux bleues, je me suis enivré des muettes délices des rêveries où m'apparaissait l'idéale fiancée qui me viendrait !

Et la vierge évoquée, ardemment implorée, au bercement des flots fugitifs, sous les frémissants énamourés des feuillages, c'était vous, Thérèse, vous dont les yeux divins sont toujours devant mes yeux, vous que j'aime et qui ne serez jamais à moi, jamais !

8 mai.

O bonheur ! ô joie ! Vous m'écrivez, Thérèse, vous m'appellez auprès de vous !

" Venez vite, mon ami, dites-vous. Papa ne vous refusera pas, si vous me demandez à lui. C'est votre tableau qui a tout fait. Il est superbe, votre tableau. Tous les journaux en parlent. C'est l'événement du jour. Déjà, au vernissage, il y avait foule autour de votre *Fée au bord du Rhône*. Cela avait frappé papa. Il s'était même étonné de ne vous avoir pas vu à la maison depuis quelque temps. Puis, quand il a vu les journaux vous accabler d'éloges, il a dit : Décidément, il a bien du talent, M. Clausier. C'est un garçon d'avenir. Et quand papa a dit de quelqu'un qu'il a de l'avenir, vous le savez, il a tout dit. Je ne lui en ai pas demandé plus long. Mais je le connais. Au fond, je suis sûr qu'il serait enchanté de vous avoir pour gendre, si vous avez encore quelque envie de le devenir. Pardonnez-moi, mon ami, tout ce que j'ai dû vous faire souffrir, oh ! bien involontairement, et venez, venez vite. J'ai tant à vous faire oublier ! "

Chère, chère Thérèse, oh ! oui, je pars, j'accours. Bientôt vous serez ma femme.

Et toi, maison de ma famille où je viens d'endurer mon douloureux martyr, maintenant que l'amour de ma bien-aimée m'ouvre le paradis, adieu, vieille maison. Malgré tout, tu m'as été douce, toujours. C'est derrière tes murs hantés de mes premiers rêves que je viendrai cacher mon bonheur. Je t'amènerai ma Thérèse. Et le seul rayonnement de sa beauté te transformera pour moi en palais enchanté, ô vieille maison où tous les miens sont morts, maison où j'ai grandi, maison où j'ai pleuré.

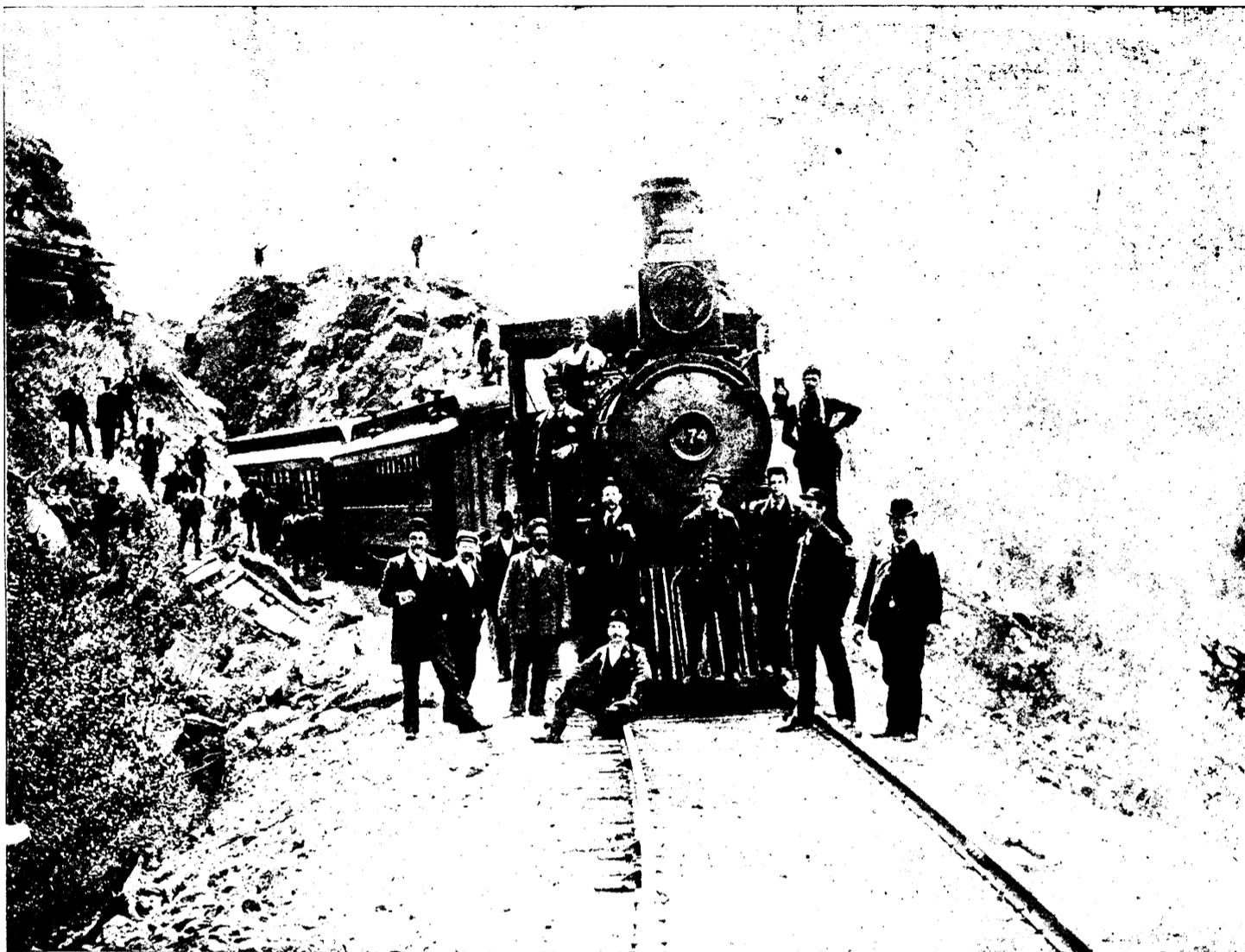
FÉLICIEN PASCAL.



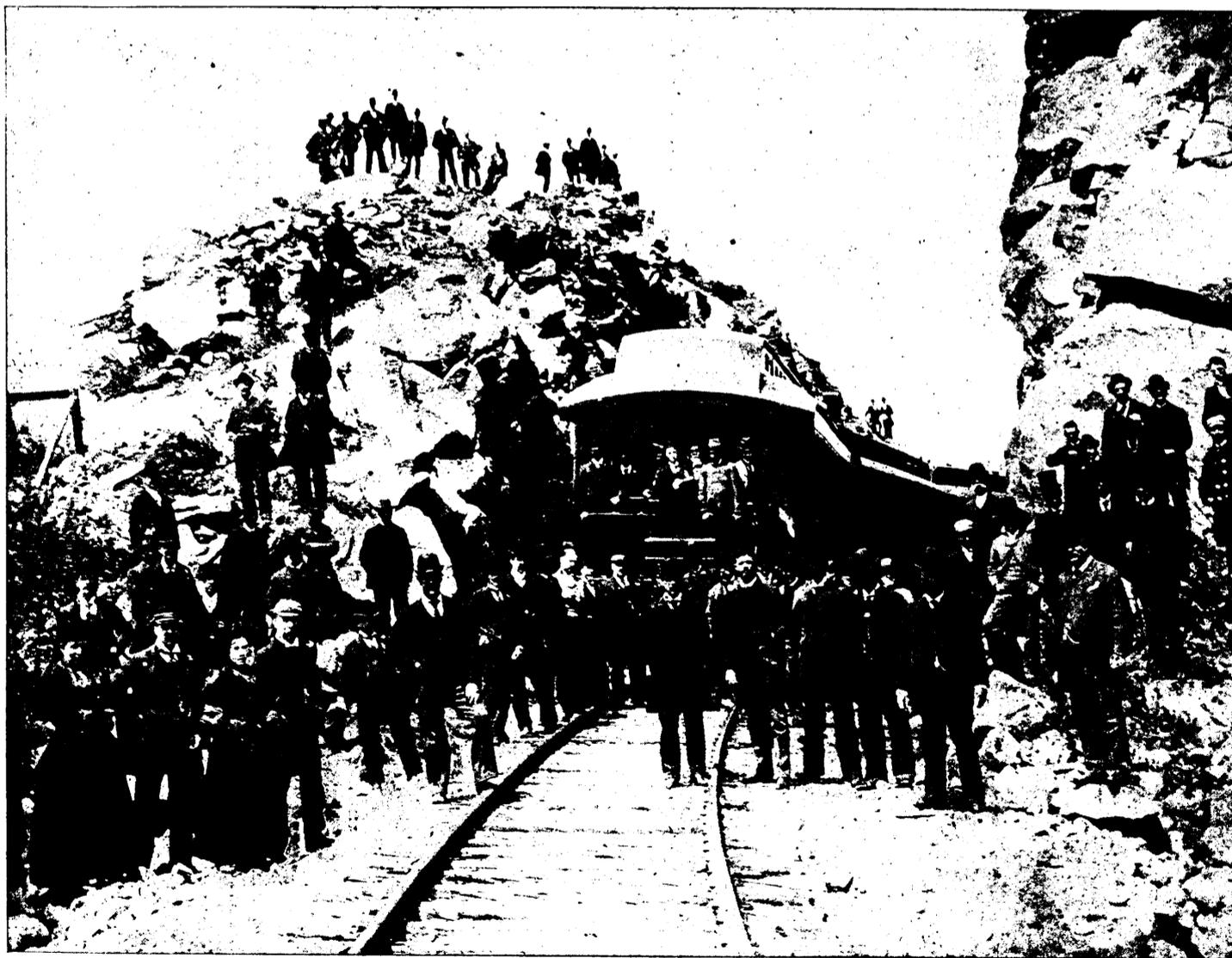
L'OUTAOUAIS SUPÉRIEUR : KIPPAWA.—UN RANCH SUR LA RIVIÈRE DU NORD : LES ANIMAUX A L'ABREUVOIR



BAIE DES PÈRES, P.Q.—HOPITAL GÉNÉRAL—Photographies B. Charron



SAINTE-ADELE — LA PASSE DE LA MONTAGNE DU SAUVAGE (COTÉ NORD) — Photo. Laprés et Lavergne



SAINTE-ADELE — LA PASSE DE LA MONTAGNE DU SAUVAGE (COTÉ SUD) — Photo. Laprés et Lavergne

## SOUVENIR

A M. et Mme Lacroix, sur la mort de leur nièce Augustine  
Dunont, décédée à l'âge de vingt ans, le 14 juin 1894

Si je savais parler comme parlent les anges,  
Et si j'avais comme eux des ailes pour voler,  
J'emprunterais des pleurs aux célestes phalanges,  
Et je viendrais vous consoler.

Si même je pouvais leur ravir une lyre,  
Pour tromper par mes chants les douleurs d'ici-bas,  
Je la ferais vibrer sous mes doigts pour vous dire :  
" Dieu l'a voulu, ne pleurez pas ! "

Je vous dirais : " Au ciel, vous aurez une étoile,  
" Qui veillera sur vous et conduira vos pas !  
" Vous la verrez briller comme une blanche voile :  
" Dieu l'a voulu, ne pleurez pas ! "

" Votre plus beau bijou s'est perdu dans la tombe ;  
" Vous l'avez vu pâlir sous la main du trépas ;  
" Le ciel vous envoyait votre chaste colombe :  
" Dieu l'a voulu, ne pleurez pas ! "

" Elle s'est envolée aux voûtes éternelles,  
" Car elle avait au front de célestes appas ;  
" On l'a reçue, au son des harpes immortelles ;  
" Dieu l'a voulu, ne pleurez pas ! "

" Augustine est heureuse, elle vit sans alarmes ;  
" La cloche du hameau n'a pas sonné le glas ;  
" Pour un ange elle tinte un carillon sans larmes :  
" Dieu l'a voulu, ne pleurez pas ! "

" La Reine des élus la trouvait trop mignonne,  
" Pour qu'elle la laissât plus longtemps dans vos bras,  
" Elle est un des fleurons de sa belle couronne :  
" Dieu l'a voulu, ne pleurez pas ! "

Un prêtre dévoué pria dans ce saint livre  
Où sont écrits la foi, l'espérance et l'amour,  
Il pria... et l'enfant semblait vouloir revivre,  
Comme une fleur qui tombe aux derniers feux du jour.

Mais l'heure était venue... et bientôt la jeune âme,  
S'envola sans regrets, pour un monde meilleur,  
Et nous crûmes la voir comme une étoile en flamme,  
Disparaître à jamais de ce monde trompeur.

Vous lui disiez : Adieu... Tendre fleur printanière,  
Comment si jeune encore, as-tu pu te flétrir,  
Depuis tes tendres ans je te servais de mère ?  
Tu n'avais que vingt ans... C'est bientôt pour mourir !

Et l'enfant répondait : " Pourquoi pleurer, ô père ?  
Les anges sont si doux et le ciel est si beau !...  
Je pars... je vole à Dieu... je vais rejoindre ma mère,  
Qui déjà me sourit au delà du tombeau... "

Je ne sais, vous voyez parler comme les anges,  
Et je n'ai point comme eux des ailes pour voler,  
Je n'ai rien su ravir à leurs saintes phalanges...  
Mais j'ai voulu vous consoler !!!

Le Chanoine J.-B. MARRET.  
Villa Mon Repos à Villeurbanne (Rhône) France.

## UNE MAISON DE CULTIVATEUR



VOYEZ-VOUS, là-bas, sur le  
versant de ce coteau,  
cette jolie maison qui se  
dessine, blanche et pro-  
prette, avec sa grange à  
couverture de chaume,  
sur la verdure tendre et  
châtoyante de cette belle  
érablière.

C'est une maison can-  
nadienne. Du haut de son  
piédestal de gazon, elle sourit au grand fleuve,  
dont la vague, où frémit sa tremblante image,  
vient expirer à ses pieds.

Car l'heureux propriétaire de cette demeure  
aime son beau grand fleuve, et il a soin de  
s'établir sur ses bords. Si quelquefois la triste  
nécessité l'oblige à s'éloigner, il s'ennuie et il  
a toujours hâte d'y revenir. Car c'est pour lui  
un besoin d'écouter sa grande voix, de contem-  
pler ses îles boisées et ses rives lointaines, de  
caresser de son regard ses eaux tantôt calmes  
et unies, tantôt terribles et écumanantes.

L'étranger qui, ne connaissant pas l'habitant  
de nos campagnes, croirait pouvoir l'assimiler  
au paysan de la vieille France, son ancêtre, se  
méprendrait étrangement.

Plus éclairé et surtout plus religieux, il est  
loin de partager son état précaire.

En comparaison de celui-ci, c'est un véri-  
table petit prince, parfaitement indépendant  
sur ses soixante ou quatre-vingts arpents de  
terre, entourés d'une clôture de cèdre, et qui  
lui fournissent tout ce qui lui est nécessaire  
pour vivre dans une honnête aisance.

Voulez-vous maintenant jeter un coup d'œil  
sous ce toit dont l'aspect intérieur est si riant ?

Je vais essayer de vous en peindre le tableau  
tel que je l'ai vu maintes fois.

D'abord, en entrant dans le *tambour*, deux  
seaux d'eau fraîche sur un banc de bois, et  
une tasse de fer-blanc accrochée à la cloison,  
vous invitent à vous désaltérer.

À l'intérieur, pendant que la soupe cuit sur  
le poêle, la mère de famille, assise près de la  
fenêtre, dans une chaise berceuse, file tran-  
quillement son rouet.

Un mantelet d'indienne (calico), un jupon  
d'étoffe du pays et une *câline* propre sur la  
tête, c'est toute sa toilette.

Le petit dernier dort dans son *ber*.

De temps en temps, elle jette un regard  
réjoui sur sa figure fraîche qui, comme une  
rose épanouie, sort du couvre-pied d'indienne  
de diverses couleurs, dont les morceaux taillés  
en petits triangles sont ingénieusement dis-  
tribués.

Dans un coin de l'appartement, l'aînée des  
filles, assise sur un coffre, travaille au métier  
(à tisser), en fredonnant une chanson.

Fort et agile, la navette vole entre ses  
mains, aussi fait-elle bravement dans sa jour-  
née sept ou huit aunes de toile du pays, à  
grand'largeur, qu'elle emploiera plus tard à  
faire des vêtements pour l'année qui vient.

Dans l'autre coin, à la tête du grand lit à  
courte pointe blanche et à carreaux bleus, est  
suspendue une croix entourée de quelques  
images.

Cette petite branche de sapin flétrie qui  
couronne la croix, c'est le rameau béni.

Deux ou trois marmots, nu-pieds sur le plan-  
cher, s'amuse à atteler un petit chien.

Le père, accroupi près du poêle, allume gra-  
vement sa pipe avec un tison ardent, qu'il  
assujettit avec son ongle. Bonnet de laine  
rouge sur la tête, gilet et culotte d'étoffe grise,  
bottes sauvages, tel est son accoutrement.

Après le repas, il faut bien fumer une *touché*  
avant d'aller faire le train ou battre à la  
grange.

L'air de propreté et de confort qui règne  
dans toute la maison, le gazouillement des  
enfants, les chants de la jeune fille qui se  
mêle au bruit du rouet, l'apparence de santé  
et de bonheur qui reluit sur tous les visages,  
tout, en un mot, fait naître dans l'âme le calme  
et la sérénité.

Si jamais, sur la route, vous étiez surpris  
par le froid ou la neige, allez heurter sans  
crainte à la porte de la famille canadienne, et  
vous serez reçu avec ce visage ouvert, avec  
cette franche cordialité que ses ancêtres lui  
ont transmise comme un souvenir et une re-  
lique de la vieille patrie.

Car, l'antique hospitalité française, qu'on ne  
connaît plus guère aujourd'hui dans certaines  
parties de la France, semble être venue se  
réfugier sous le toit de l'habitant canadien.

Avec sa langue et sa religion, il a pieuse-  
ment conservé ses habitudes et ses vieilles  
coutumes.

Le voyageur qui serait entré, il y a un  
siècle, sous ce toit hospitalier, y aurait trouvé  
les mêmes mœurs et le même caractère.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

## LE SUISSE



ÉTAIT un grand jeune homme  
blond, qui arrivait de Suisse.  
Il était rose à l'excès et un  
peu gauche.

Il devait avoir grandi et  
grosi très vite, car ses vête-  
ments le serraient abomina-  
blement. Il s'appelait Jo-  
seph Stenakers, mais il était  
calme. Oh ! si calme que je n'essayerai même  
pas de dire à quel point il l'était.

Pourtant, je ne crois bien n'avoir jamais  
rencontré personne d'aussi calme que ce grand  
jeune homme qui venait de Suisse,—à l'except-  
tion, cependant, d'un autre jeune homme un  
peu moins grand, mais qui venait également  
de Suisse. Celui-là, je l'ai perdu de vue.

Joseph Stenakers, lui, devait entrer chez  
Levillard, le grand commissionnaire du Bou-  
levard Haussmann, sur une recommandation  
de moi. Je l'y envoyai sur-le-champ.

\* \* \*

Justement Levillard était seul dans son bu-  
reau.

Joseph Stenakers se découvrit et dit :

—Je suis le jeune homme dont on vous a  
parlé, je viens...

—Pardine ! interrompit Levillard, je vois  
bien que vous êtes un jeune homme, vous n'a-  
vez pas besoin de me le dire. Est-ce que vous  
vous figurez que je suis aveugle, par hasard ?  
Allons, qu'est-ce que vous voulez ?

—Monsieur, je vous apporte une lettre.

—Une lettre ! Ah ça ! est-ce que vous me  
prenez pour un imbécile ? Est-ce que vous  
croyez que je ne suis pas assez grand pour voir  
que c'est une lettre ? Donnez-la moi et taisez-  
vous ; vous feriez pas mal de réfléchir avant  
de parler. Bon. Expliquez-vous maintenant.

—Monsieur, j'espère que je ferai votre af-  
faire, votre maison est...

—Ma maison ? voyons, qu'est-ce que vous  
avez à dire sur ma maison. Allons, je vous at-  
tends ; qu'est-ce qu'elle a, ma maison ? Parlez,  
voyons un peu votre opinion sur ma maison...

—Je crois, monsieur, que votre maison...

—Quoi ? quoi ? qu'est-ce que vous croyez ?  
Je veux qu'on soit franc avec moi. Pas de dé-  
tours, pas de subterfuges. Qu'est-ce que vous  
croyez, voyons, dites. Vous allez peut être en-  
core dire que je vous empêche de parler ? Al-  
lons, qu'est-ce que vous croyez ? Je ne serais  
vraiment pas fâché de savoir ce que vous  
croyez !...

—Je ne demande pas mieux, mais peut-être  
ne comprenez vous pas...

—Alors, je suis une fichue bête ?

—Je ne dis pas cela, monsieur, mais je crois  
que vous faites...

—Ah ! très bien ! Vous me provoquez ! J'en  
étais sûr. Avec votre air de Saint-Nitouche,  
j'étais certain que vous en arriveriez là. Heu-  
reusement, je n'ai pas peur de vous ; j'ai fait  
la campagne de Crimée, moi ! L'avez vous  
faites ? L'air trop sercin pour ça ! En tout cas,  
il y a ici une paire d'épées qui n'est pas faite  
pour des prunes ?... Vous paraissez avoir besoin  
d'air, vous, vous êtes trop serré dans vos ha-  
bits !...

—Mais, monsieur, vous vous trompez, je  
pense que...

—Qu'est-ce que vous pensez... que je me  
trompe ? Faites bien attention à ce que vous  
dites, mon garçon ; les sergents de ville ne  
sont pas loin ! Je crois bien que vous finirez  
en correctionnelle, vous !

—Je ne veux pas vous offenser, monsieur, je  
viens de la part de M. Leroy, qui...

—M. Leroy est mon ami, monsieur. Je ne

souffrirai pas que vous disiez du mal de lui, vous savez. Je ne souffrirai pas qu'un paltoquet se permette de dire quoi que ce soit sur mon ami Leroy ! vous entendez, quoique ce soit !...

—M. Leroy m'a donné . . .

—Il ne vous a rien donné : vous mentez !

—Il m'a remis une lettre pour vous . . .

—Où est-elle cette lettre ?

—Sur votre bureau monsieur, ici . . .

—Assez je sais ce que j'ai à faire chez moi, monsieur ! Personne ne touche à mon bureau, personne que moi. Voilà pour votre gouverne ! Voyons cette lettre . . . (Il l'ouvrit.)

—Ah ! c'est vous qui venez pour être comptable ?

—Précisément.

—Pourquoi ne le disiez-vous pas, plutôt que de m'étourdir avec vos discours ? Vous préférez faire le malin, le fendard ! Vous voulez m'épater avec vos histoires . . . Vous savez, je n'aime pas beaucoup les fanfarons, moi, ni les malins—veillez sur vous !

— . . .

—Ah ! ah ! vous changez de ton, ce n'est pas trop tôt ! Allons, asseyez-vous là je vous dirai tout à l'heure ce que vous avez à faire.

\* \*

Sur ces mots, Levillard sortit pour donner quelques ordres à son caissier.

J'entrais justement à ce moment. Ne le voyant pas, j'allais partir, lorsque j'aperçus mon jeune Suisse assis dans un coin, son chapeau sur les genoux.

—Eh bien ! fis-je, ça marche, votre affaire ?

—Mais oui, monsieur, je crois que je vais entrer en fonctions aujourd'hui.

—Tant mieux. Et M. Levillard, croyez-vous pouvoir vous accorder avec lui ?

—Oh ! parfaitement ! répondit le jeune Helvétie avec le plus grand calme. Je n'ai vu le patron qu'un quart d'heure, " mais il m'a paru très doux et très gentil."

GEORGE AURIOL.

## HORTICULTURE

*Enlèvement de l'écorce des pommiers.*—La pratique d'enlever la vieille écorce des pommiers date de longtemps. La recommandation en est faite dans un *Traité sur l'agriculture et le jardinage*, par M. l'abbé de Vallemont, qui date de 1715, et que nous avons dans notre bibliothèque.

L'écorce vieille, brisée et morte sur la tige et les grosses branches donne une ombre à la mousse et en favorise la croissance ; de plus, cette écorce forme un abri aux nombreuses larves qui dévorent les feuilles et les bourgeons tendres de l'arbre quand ils sortent. En ôtant la vieille écorce, l'écorce vivante vient en contact avec l'air, et des myriades d'insectes, qui font tant de dommages aux arbres, sont détruites.

En enlevant la vieille écorce, il faut avoir soin de ne pas faire tort à l'écorce vivante et à la sève.

Comme l'écorce morte se détache mieux quand elle est humide, le meilleur temps pour faire cette opération est immédiatement après une grosse pluie, avec un instrument tranchant.

L'opération étant faite, et si les arbres ont été bien grattés, il faut les couvrir immédiatement, d'un bout à l'autre, d'une boue molle, avec un pinceau ou un balai mou.

Aussitôt que les arbres ont été grattés, toute l'écorce, la mousse, etc., doivent être soigneusement amassées et brûlées, autrement les larves pénétreront dans la terre autour de l'arbre et ne tarderont pas à faire de nouveaux ravages dans le verger.

## LA MESSE AU CAMP

Le général du Barail vient de publier, à la librairie Plon, le tome deuxième de ses *Souvenirs*, qui ne le cède en rien, comme intérêt, au précédent volume. La rondeur toute militaire, l'humour et la rapidité du style dont l'auteur fait preuve dans ses récits, en rendent la lecture extrêmement captivante.

Voici la belle page que le général consacre, notamment, à la messe qui, sous l'Empire, était dite, chaque dimanche, au camp de Châlons :

Chaque dimanche, nous avions la messe au camp, et cette solennité à la fois militaire et religieuse, plus encore que les manœuvres, attirait des foules innombrables, qui venaient s'entasser jusque dans les wagons à bestiaux du chemin de fer qui relie Châlons au camp. Le spectacle méritait cet empressement, car il était féérique. En avant du fond de bandière, à proximité du quartier impérial, sur un léger monticule qui l'exposait de toutes parts à la vue, l'autel était dressé, entouré de sapeurs immobiles sous l'éclair de leur hache et la neige de leur tablier. Dans leur splendide uniforme de grande tenue, l'artillerie avec toutes ses pièces attelées, la cavalerie à cheval toutes les troupes assistaient à l'office divin disposées en rayons concentriques dont le calice d'or semblait le noyau.

L'Empereur, suivi de tous les généraux et escorté d'un état-major presque aussi nombreux qu'un régiment, se rendait à pied à la messe. Lorsqu'il apparaissait, les troupes présentaient les armes, les tambours battaient au champ, les clairons et les trompettes sonnaient. Puis, toutes les musiques attaquaient l'air national que punctuaient les salves de l'artillerie. C'était indescriptible, et les plus sceptiques d'entre nous étaient, à tout ce bruit accueillant l'homme derrière lequel semblait marcher la patrie debout, traversés par des frissons électriques qui raidissaient les membres, pour se résoudre en une goutte d'eau dans les yeux.

Pendant la messe, le général de brigade, qui commandait les troupes pour la circonstance, lançait à pleine voix les commandements nécessaires. Tous les brigadiers se succédaient dans ce service, et je me souviens que d'eux tous, c'était le général Lebeuf, commandant la brigade d'artillerie, qui remportait la palme, pour la magnificence de son organe. Sa voix roulait, comme une onde sonore, harmonieuse et rythmée, sur toute la Garde Impériale. Il eût fait un chantre colossal.

A l'élévation, le commandement de : " Genou terre ! " retentissait. L'état-major doré se courbait, l'infanterie s'agenouillait en présentant les armes. Sur les chevaux immobiles, les crinières, les aigrettes et les plumes s'abaissaient derrière les raies lumineuses des sabres. Les canons tonnaient, environnés de blancs nuages. Et au-dessus de toutes ces forces, de toutes ces gloires, de tous ces dévouement prosternés, le disque blanc de pure farine de froment montait vers le ciel, entre les doigts du prêtre.

C'était magnifique et grandiose ; et c'était une pensée profonde et salutaire que celle de donner un pareil éclat au service religieux, parce que c'était montrer à tous ces hommes promis à la mort l'image d'un Dieu qui s'éveillera toujours, quoiqu'on fasse, dans le cœur du soldat au moment du danger. Vouloir détruire les sentiments religieux, c'est vouloir détruire les sentiments militaires. Le jour où il n'y aurait plus de croyants, il n'y aurait plus de soldats, parce qu'aucune vision divine ne se pencherait plus sur l'homme, pour lui dire qu'en offrant son sang à la patrie, il trouvera là-haut des récompenses plus grandes et plus nobles que les éphémères jouissances d'ici-bas qu'on lui demande de sacrifier.

Général DU BARAIL.

## PETITES ETUDES

### FAUT-IL SE LEVER DE BONNE HEURE ?

Voici une réponse expérimentale :

Les trois octogénaires célèbres qui ont exercé le plus d'influence sur le crépuscule d'un siècle ami des vieillards n'ont pas seulement étonné leurs contemporains par la prodigieuse fécondité de leur cerveau, ils leur ont aussi donné une intéressante leçon d'hygiène.

M. de Bismarck a toujours préféré le travail de nuit et a été de tout temps sujet à des insomnies prolongées. Il est vrai que, grâce aux soins assidus de ses médecins, le châtelain de Friedrichsruhe a pu célébrer le 80<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, mais il n'est plus qu'une ruine vivante.

Le Pape, au contraire, se couche de bonne heure et se lève en toute saison à six heures du matin. Beaucoup mieux conservé que l'ex-chancelier de fer, Léon XIII porte assez allègrement le poids de ses quatre-vingt-cinq hivers, mais il se réveille parfois pendant la nuit pour écrire des vers latins, et quand les audiences des pèlerins se prolongent outre mesure, il donne des signes de fatigue.

Le plus robuste des trois grands octogénaires est le plus âgé. M. Gladstone a quatre-vingt-six ans, mais, comme il se couche à minuit et dort tout d'une traite jusqu'à huit heures du matin, il a conservé une vigueur toute juvénile. Grâce à ce sommeil réparateur, non seulement il n'a pas renoncé à l'habitude d'abattre des arbres à coups de hache, mais encore il arracherait au besoin le pouvoir des mains affaiblies de son jeune successeur, lord Rosebery, qui n'a peut-être pas rempli toutes les espérances de l'Angleterre, lui—peut-être parce qu'il est incapable de dormir.

### UNE LEGENDE CANADIENNE

Au commencement, Dieu, pour peupler le monde, voulut créer un homme de chaque nation. Il prit une motte de terre, la pétrit et, détachant un morceau, en façonna successivement un nègre, un Chinois, un Indien.

Quand la motte de terre fut épuisée, il manquait encore deux hommes pour arriver au nombre qu'il s'était lui-même fixé. Que faire ? Ne trouvant pas de terre à son gré, Dieu étendit le bras et saisit le premier animal qu'il lui tomba sous la main. C'était un papillon. Il lui rognait les ailes, lui fit des bras et des jambes, souffla dessus pour lui donner une âme et le mit sur un coin de terre. Ce fut le Français.

D'un second mouvement semblable au premier, le Créateur étendit encore la main et saisit de nouveau le premier animal qu'il rencontra. Cette fois, il se trouva que c'était une fourmi ; il lui fit subir la même opération, lui donna la figure d'un homme, lui insuffla une âme et le plaça dans un autre coin de terre. Ce fut le premier Anglais.

Et voilà pourquoi les Anglais et les Français, sortis d'un animal au lieu d'être sortis d'un morceau de terre, ont toujours mieux fait leur chemin dans ce bas monde, et voilà ce qui nous explique aussi leur caractère : l'Anglais est toujours demeuré quelque peu fourmi, et le Français toujours un peu papillon.

Qui est celui qui refusera de lire le *Grand horoscope des dames et demoiselles*, par Mlle Nitouche ? C'est le livre le plus amusant qui ait paru jusqu'aujourd'hui, et à la fois le plus instructif. Prix : 10c. G.-A. & W. Dumont, libraires, 1826, rue Ste-Catherine.



### Bonne foi romaine

Antiochus, vaincu par les Romains, capitula à la condition qu'on lui rendrait la moitié de ses vaisseaux. Le vainqueur les fit scier tous par le milieu, et lui fit rendre la moitié de chacun.

\* \* \* \*

### Variétés judiciaires

Les habitants de Beaune en Bourgogne, ayant un jour prié Dieu pour avoir de la pluie, obtinrent ce qu'ils demandaient ; mais les magistrats sachant mauvais gré au peuple de ce que cela s'était fait sans leur participation, déclarèrent par arrêt "les prières nulles et de nul effet".

\* \* \* \*

### Histoire du commerce

A une certaine époque le parlement de la Grande-Bretagne rendit un arrêt défendant d'employer pour ensevelir les morts, d'autres étoffes que celles de laine. Cette ordonnance avait pour but l'encouragement des manufactures de draps qui constituaient une des plus importantes industries des trois royaumes.

\* \* \* \*

### Vinologie

Le vin était si considéré chez nos aïeux qu'on ne faisait aucun marché sans qu'il y eût une gratification extraordinaire, qu'on appelait *pot-de-vin*. Ce qu'on offrait à l'église dans diverses cérémonies : baptêmes, mariages, s'appelait *vin de curé* ; les présents qu'on faisait à sa future, *vin de noces* ; ce que les plaideurs donnaient aux employés de leurs procureurs, *vin des clercs*, et le droit qu'on payait aux officiers municipaux quand on était reçu bourgeois, *vin de bourgeois*, etc.

\* \* \* \*

### Histoire de la guerre

Le cardinal Le Bossu, archevêque de Malines, complétant Louis XV, lui parla en ces termes : "Sire, tandis que vos peuples font des vœux pour vos victoires, j'offre des sacrifices à Dieu pour les faire cesser : le sang de Jésus-Christ coule sur nos autels ; tout autre sang nous alarme. C'est ainsi, m'a-t-il semblé, qu'un ministre de l'Eglise chrétienne doit parler à un roi très chrétien."

Louis XV accepta, dit-on, sans la moindre humeur cette franche déclaration du prélat.

\* \* \* \*

### Histoire politique

L'histoire d'Ecosse nous montre que les anciens rois de ce pays ne jouissaient pas d'un pouvoir personnel bien étendu.

Au XIIe siècle, à l'avènement de Malcolm IV, un seigneur lui présenta la patente de ses privilèges, le pria de les confirmer. Le roi la prit et la déchira. Le seigneur s'en plaignit au parlement, et le parlement ordonna que le roi assis sur son trône, serait tenu, en présence de toute la cour, de recoudre avec du fil et une aiguille, la patente du seigneur. Et le roi fit ce qu'avait ordonné le parlement.

\* \* \* \*

### Histoire des coutumes

Voici ce que disent les rabbins sur l'éternité et la coutume qu'on a de formuler un souhait de santé quand une personne éternue.

Dieu, d'abord après la création, établit pour règle que l'homme n'éternuerait qu'une fois dans sa vie et que ce serait le signe de sa mort prochaine. Ce fut même, affirmait-on, le seul genre de mort connu jusqu'au temps de Jacob ; ce sage patriarche s'humiliant devant le Seigneur, le supplia de le dispenser de mourir de la sorte. Sa prière fut exaucée, car un jour, bien qu'ayant éternué, il ne mourut pas, ce qui étonna singulièrement ceux qui étaient présents. Mais Jacob tomba malade, autre surprise, parce qu'on ne connaissait encore d'autre maladie que celle du mortel éternement. On ne douta plus alors que l'ordre des choses primitif n'eût été changé, et par suite on trouva à propos de dire à ceux qui éternuaient : *Bien vous fasse ! ou le Seigneur vous bénisse !*

### Tabacologie

En 1650, un incendie causé par l'imprudence d'un fumeur que le sommeil avait surpris la pipe à la bouche, consuma une grande partie des maisons de Moscou qui alors étaient presque toutes construites en bois. Le czar Michel Federowitz, grand-père de Pierre le Grand, prit prétexte de ce désastre pour défendre l'usage et l'entrée du tabac dans son empire, sous peine de la bastonnade, et ensuite d'avoir le nez coupé.

Le czar Pierre le Grand, au retour de ses voyages—où il avait appris à fumer, distraction qui lui paraissait très agréable—annula l'ordonnance de son grand-père contre le tabac, dont il permit l'entrée, la vente et l'usage dans ses Etats, malgré le clergé russe qui s'y opposait. Ce fut même là la principale cause d'une grande révolte qui éclata à Moscou le 4 septembre 1696.

\* \* \* \*

### Le tremble

Lorsque Jésus-Christ mourut sur la croix, la nature entière prit part à la douleur universelle ; les plantes elles-mêmes exhalèrent une plainte douloureuse qui s'éleva vers le ciel. Un seul arbre, le peuplier-tremble, resta froid et insensible. En ce moment passait, au-dessus du peuplier, un ange portant un calice d'or rempli du sang divin recueilli au pied de la Croix. En le voyant ainsi immobile, il eut un frémissement d'indignation qui fit incliner le calice et répandre quelques gouttes du sang précieux sur les racines de l'arbre, et, en même temps :

"Arbre égoïste et insensible, s'écria-t-il, tu refuses de prendre part à la douleur générale ! Eh bien ! pour ton châtement, lorsque, par les plus belles et les plus chaudes journées de l'été, toutes les autres plantes resteront dans le calme et l'immobilité, toi, tu t'agiteras sans trêve ni merci ; tu trembleras éternellement et tu seras connu que sous le nom de *tremble* !"

Et voilà pourquoi les feuilles du tremble remuent sans cesse ; voilà pourquoi cet arbre, au port majestueux et fier, semble toujours gémir.

\* \* \* \*

### Education morale de la jeunesse

Il n'y a pas de meilleur conseil à donner à la jeunesse que celui-ci : "Ne soyez jamais oisif." Il est de la plus haute importance de s'habituer de bonne heure à économiser le temps, et cela n'est possible qu'à l'aide d'un plan systématiquement ordonné. Un jeune homme ne peut pas aller bien loin dans le mal, s'il consacre régulièrement à un travail défini un nombre déterminé d'heures, et que ces heures soient remplies par un travail régulier. C'est une précieuse sauvegarde que de pouvoir dire : "Je n'ai pas de temps à perdre en sottises, je n'ai pas de vocation pour le gaspillage de l'esprit ; la variété des occupations est mon plus grand plaisir et, ma tâche finie, je sais me reposer, et par le repos me préparer à une nouvelle reprise de mon travail." Il faut donc être pénétré dès le début du sérieux de la vie. Le monde, c'est un chantier où tous travaillent et où le désordre ne peut mener qu'à la ruine, au naufrage. "La vie est courte, l'art est long, l'occasion est fugitive, l'expérience glissante et le jugement difficile." Tels sont les premiers mots des aphorismes du vieil Hippocrate. Devise significative, gravée cinq cents ans avant notre ère, au seuil de la science bienfaisante entre toutes, et qui reste encore la plus sage des devises dont un homme puisse faire son guide intérieur dans tous les genres d'activité sociale.

\* \* \* \*

### La sentinelle endormie

On connaît le tableau représentant Napoléon montant la faction avec le fusil d'un soldat, couché non loin de là, qui se réveille et, reconnaissant l'empereur reste atterré.

Cette histoire est-elle vraie ?

Il faut le croire ; mais on l'artiste s'est trompé de date ou le fait est arrivé deux fois, car voici, textuellement un récit que nous lisons dans les *Ephémérides militaires, depuis 1792 jusqu'en 1815*.

"Ce fut dans la nuit qui suivit la dernière journée d'Arcole qu'eut lieu le trait suivant, presque aussi célèbre que la bataille. Le général Bonaparte, infatigable encore après les plus grandes fatigues, parcourait les avant-postes de son armée, s'assurant par lui-même de la vigilance de ses soldats sur les mouvements de l'ennemi. Il trouve une sentinelle que l'excès de la lassitude avait endormie ; il lui enlève son fusil avec précaution et fait faction à sa place. A quelque temps de là, le soldat s'éveille, et, reconnaissant son général dans celui qui l'a ainsi désarmé, il s'écrie :

"—Je suis perdu !

"—Rassure-toi, lui dit Bonaparte avec douceur, après tant de fatigues, il peut être permis à un brave tel que toi de succomber au sommeil ; mais une autre fois, choisis mieux ton temps."

Il y a là un point intéressant à élucider : est-ce le général Bonaparte ou bien est-ce l'empereur qui a monté la faction d'une sentinelle endormie ?

\* \* \* \*

### Les cendres d'un César

Triste retour des choses d'ici-bas !

Avoir été proclamé César, avoir été empereur romain, pour voir un jour ses cendres servir, dans le baquet d'une blanchisseuse romaine, à une lessive de bas et de camisoles !

Le César dont il s'agit est Pison Lucianus, fils aîné de l'empereur Galba, qui le proclama César. Pison fut assassiné par Othon. Sa jeune femme recueillit ses cendres et les mit dans le tombeau de la famille Pison, sur la Via Appia de Rome.

Or, il y a quelques années, des ouvriers occupés à creuser le sol de la Via Appia découvrirent le fameux caveau des Pison et sept cippes qui contenaient les cendres de Pison, de sa femme et de leurs proches.

On s'imagine la joie du propriétaire du terrain, M. Mariani. Il s'empressa d'aller examiner ces précieuses reliques ; mais quelle ne fut pas son indignation, quand il constata que les cendres avaient disparu.

—Où sont-elles ces cendres ? demanda-t-il à un des ouvriers.

—Bah !... fit l'interpellé, confus, pouvais-je me douter qu'elles avaient de la valeur ?

—Qu'en avez-vous fait, malheureux ?

—Elles étaient très propres et très blanches, et, ma foi, je me suis dit que ma femme, qui est blanchisseuse, pourrait les utiliser comme savon pour sa lessive !...

Avis aux amateurs de la crénation qui voudraient se rendre utiles après leur mort.

### PRIMES DU MOIS DE MAI

#### LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRE, pour les numéros du mois de MAI, qui a eu lieu samedi, le 1er juin, a donné le résultat suivant :

1ER PRIX	No	9.258....	\$50.00
2e	No	17.584....	25 00
3e	No	18.319....	15 00
4e	No	37.785....	10 00
5e	No.	8.063....	5 00
6e	No	29.198....	4 00
7e	No	36.339....	3 00
8e	No	729....	2 00

Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun :

15	6,092	12,413	16,793	24 813	33 065
167	6,123	12,528	16,817	25,110	34 874
829	6,827	12 876	17,129	26 153	35 999
931	7 282	12 917	18 746	27,402	36 114
1,072	8,010	13 428	19 648	27 463	36,128
1,597	8,711	13 586	20,119	27,653	36,218
2 783	8,876	13,628	20,636	28 051	36,417
2,931	9 121	13,714	20,911	29,112	36 733
3,071	9 537	14,080	21,712	29,427	37,689
3,172	10 911	14 274	22 163	30 021	37,871
3 293	10 977	14,281	22,743	30 108	38 039
3 477	11,234	15 377	22 830	31 982	38 185
3,580	11 372	16 160	22 903	32,264	38,217
4 060	11 476	16 391	23,469	32,627	39,714
5,863	11 527				

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des exemplaires du MONDE ILLUSTRE, datés du mois de MAI, sont priées d'examiner les numéros imprimés en encre rouge, sur la dernière page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous envoyer le journal au plus tôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le montant de leurs primes chez M. E. Béland, No 276, rue Saint-Jean, Québec.

CHOSSES ET AUTRES

—Un morceau de fromage attaché à un fil électrique, telle est la plus récente nouveauté. La pauvre trotte-ménu arrive, par l'odeur alléchante, grignote le fromage et tombe électrocuté. Voilà les femmes contentes!

—On ne sait pas généralement, que dans l'eau froide l'hélice d'un vapeur tourne plus rapidement que dans l'eau d'une température plus élevée. Cette connaissance peut servir aux commandants de vapeurs à découvrir le voisinage d'un glaçon.

—M. Edison espère qu'un jour, on pourra lire les pensées les plus secrètes d'une personne en lui appliquant un appareil électrique sur la tête. Cet appareil, relié par un fil à la tête d'une autre personne, permettrait à cette dernière de prendre connaissance des pensées de l'autre. Ce serait là une invention qui désunirait bien des ménages.

—Cette semaine, le Théâtre Royal nous donne une de ces pièces qui attirent, charment et captivent. *Lost in London* est, en effet, un des drames les plus populaires du théâtre anglais. La cause du succès permanent de cette pièce semble résulter de ce fait que l'intrigue se passe entièrement à Londres et se déroule au milieu des circonstances les plus palpitantes. Le Royal a monté cette pièce avec le plus grand soin. La troupe est forte et bonne. Le spectacle sera donc des plus réussis. En outre, des intermèdes nombreux et de premier choix, paumentent une soirée charmante aux spectateurs.

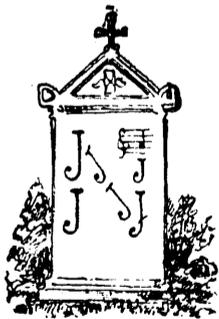
—La *Nouvelle Revue* publie dans sa livraison du 15 mai : La France et l'Angleterre en Turquie, par \*\*\*. — La curiosité, par M. Sully Prudhomme. — Souvenirs d'un matelot, par M. Georges Hugo. — L'Académie de Charles IX et de Henri III, par M. Victor du Bled. — Les Kamtchatka, par Léon Daudet. — La poésie populaire en Bresse et en Bugey, par M. G. Vicair. — Le combat, par J.-H. Rosny. — Rose de mai (poésie), par M. R. de Grasserie. — Lettres sur la politique extérieure, par Mme Juliette Adam. — Questions sociales, par M. Léon Bourgeois. — La quinzaine : L'opinion à Paris. — Les provinces : Lorraine, Bretagne, Bourgogne, Franche Comté, Normandie, Auvergne, Dauphiné, Picardie, Provence. — Le parlement, par M. A. Descubes. — L'armée, par le colonel X. — La marine, par le commandant Z. — Mouvement scientifique, par M. S. Meunier. — Agriculture, par M. Georges Couanon. — Expositions, Musées, Livres. — Pages courtes, par MM. Aman Jean, Alfred Ernst, J. Case, L. Bénédite, G. Gelfroy, A. Alexandre, G. Lafenestre, G. Scaillés, H. Jouin, J. Dargène, A. Dayot.

JEUX ET RECREATIONS

CHARADE

Mon premier est une voyelle,  
Dans le pain trouvez mon dernier,  
Vous souvenant, Mademoiselle,  
Que je vous nomme mon entier.

REBUS



SOLUTIONS DES PROBLEMES PARUS DANS LE NO 578

Enigme.—Le mot est : Gants.

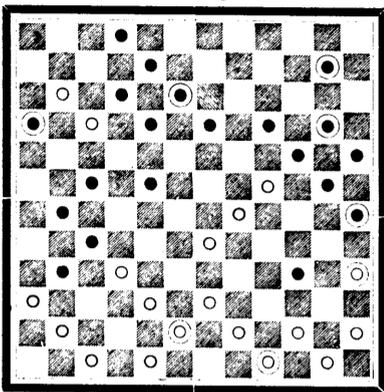
ONT DEVINE :

Mlle Schayer, Mlle Aline Laurier, Mlle H. Dupuis, Alfred R. Barbeau, Montréal; Mlle Alice Léveillé, Hochelaga; Juliette-Alma-Julia-Marie, Somerset; Gustave Demers, Mme A. Blondeau, Lac Noir; Joseph Faille, Laprairie; Mlle Rose-Anna Guillemette, Trois-Rivières; J. E. Touchette, Montmorency village.

No 167.—PROBLEME DE DAMES

Composé par M. J. H. Desautniers, Nicolet

Noirs—20 pièces



Blancs—19 pièces

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du problème No 165

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
13	8	14	1
32	26	21	32
43	37	32	53
44	37	43	32
19	13	7	20
39	34	28	39
29	23	16	29
10	35	15	15
51	18	gagnent	

Solutions justes par MM. P. Duplessis, Williamsville; J. H. Desautniers, Nicolet; Napoléon Brochu, Lévis; A. W. LaMal lière, Montréal.



ACADEMIE DE COUPE

DE DAME A. CHAREST

Pour costumes de dames et d'enfants. Ce système, simple et sûr, évite l'ajustement; en deux heures de leçon, toute dame peut apprendre à tailler à perfection ses manteaux et robes. Nous avons aussi un système pour les jupes qui nous permet de tailler une robe princesse ou un manteau long en aussi peu de temps qu'un corsage uni. Nous enseignons aussi à tailler le corsage de robe sans couture, et toutes sortes de collets. Nous invitons très respectueusement les dames et demoiselles à venir visiter ce nouveau système que nous garantissons sous tout rapport et qui est le moins dispendieux qui soit encore connu.

MME A. CHAREST, 79, St-Denis

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Le **VIN** à l'**EXTRAIT** de FOIE de MORUE

PRÉPARÉ PAR **M. CHEVRIER**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, à Paris

possède à la fois les principes actifs de l'**HUILE** de FOIE de MORUE et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'**HUILE** de FOIE de MORUE, est souverain

CONTRE :

la **SCROFULE**, le **RACHITISME**, l'**ANEMIE**, la **CHLOROSE**, la **BRONCHITE** et toutes les **MALADIES DE POITRINE**.

EXIGER LA SIGNATURE : CHEVRIER



Thomas A. Johns.

Une Affliction Commune  
Guérie radicalement par l'usage  
DE LA  
**Salsepareille  
d'AYER**

HISTOIRE D'UN COCHER DE FIACRE.

"J'ai été, pendant huit ans, affligé de Salt Rheum. Durant ce temps-là, j'ai essayé un grand nombre de médecines qui étaient fortement recommandées, mais aucune d'elles ne m'a soulagé. A la fin on me conseilla d'essayer la Salsepareille d'Ayer et un ami me dit d'en acheter six bouteilles que je devais prendre en me conformant aux instructions. Je cédai à son désir, j'achetai les six bouteilles et en pris trois sans remarquer aucun résultat décisif. J'avais à peine fini la quatrième que mes maux étaient entièrement

Débarrassées d'Éruptions.

Mon occupation, qui est celle de cocher, m'oblige à être dehors au froid et à l'humidité, souvent sans gants, et l'éruption n'a jamais reparu." — THOMAS A. JOHNS, Stratford, Ont.

LA SALSEPAREILLE D'AYER

Seule Admise à l'Exposition Colombienne.  
Les Pilules d'Ayer nettoient les Intestins.

GEORGE VIOLETTI

Seul fabricant de Harpes au Canada. Spécialité : Réparations d'instruments en cuivre et bois. Argentures, dorures, etc.

N<sup>o</sup> 11<sup>1</sup>/<sub>2</sub> RUE GOSFORD

MONTREAL

J. EMILE VANNIER

(Ancien élève de l'école Polytechnique)

INGÉNIEUR CIVIL ARPENTEUR

187, RUE SAINT-JACQUES

ROYAL BUILDING MONTREAL

V. ROY & L. Z. GAUTHIER

Architectes et Evaluateurs

162—RUE SAINT-JACQUES—162

(BLOC BARRON)

VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER

TÉLÉPHONE No 2113

**VIN DE VIAL**  
PHOSPHATE DE CHAUX, VIANDE ET QUINA

Tonique puissant pour guérir :

**ANÉMIE, CHLOROSE, PHTHISIE**  
**ÉPUISEMENT NERVEUX**

Aliment indispensable dans les **CRÉISSANCES DIFFICILES**, Longues convalescences et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

J. VIAL, - Chimiste, - Lyon, France.  
ÉCHANTILLONS GRATUITS ENVOYÉS AUX MÉDECINS.  
S'adresser à C. ALFRED CHOUILLOU  
Agent Général pour le Canada, MONTREAL.

La Banque Ville - Marie

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de TROIS POUR CENT (3 p.c.) a été déclaré pour le semestre courant sur le Capital Payé de cette Institution, équivalant à six pour cent (6 p.c.) par an et que le même sera payable au Bureau Principal ou à ses Succursales, SAMEDI, le 1er JUIN prochain.

Les Livres de Transfert seront fermés du 17 au 31 Mai prochain inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au Bureau Principal, MARDI, le DIX-HUITIEME jour de JUIN prochain, à MIDI.

Par ordre du Bureau de Direction,  
W. WEIR, Président.  
Montréal, 23 avril, 1895.

LA

Banque Jacques-Cartier

DIVIDENDE No 59

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi (3½) pour cent sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau de la Banque, à Montréal, le et après SAMEDI le PREMIER JUIN prochain.

Les livres de transferts seront fermés du dix-sept au trente-et-un mai prochain inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque aura lieu au bureau de la Banque, à Montréal, mercredi, le 19 juin prochain, à 1 heure p.m.

Par ordre du Bureau de Direction,  
TANCREDE BIENVENU,  
Asst. Gérant.

CADEAU AUX LECTEURS DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Bon pour un Numéro du Journal de Modes LA SAISON, le seul au monde donnant 100 Cravures inédites de Modes et Travaux de Mains par Numéro.

Détacher ce coupon et l'envoyer avec son adresse, à l'administrateur de *La Saison*, 25 rue de Lille, Paris.

LA PRESSE

JOURNAL QUOTIDIEN

Le plus populaire des journaux français de Montréal

Tous les hommes d'affaires reçoivent LA PRESSE

Les petites annonces de LA PRESSE sont lues par tout le monde.

Désirez-vous un commis ? Annoncez dans LA PRESSE.

LA PRESSE est le véritable intermédiaire entre le patron et l'employé.

Désirez-vous une servante ? Annoncez dans LA PRESSE

Les servantes en recherche d'emploi lisent toutes LA PRESSE.

Désirez-vous retrouver un article perdu ? Annoncez dans LA PRESSE.

Tout le monde reçoit LA PRESSE.

Désirez-vous un emploi quelconque ? Annoncez dans LA PRESSE.

Journal possédant la plus forte circulation de tous les journaux français du Canada.

Moyenne par jour pour la semaine finissant le 25 Mai 1895

43,649

La Presse sera adressée à la campagne pendant la saison d'été à raison de 25c par mois.

BUREAUX

71 et 71a, Rue St-Jacques  
MONTREAL

# LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

## PREMIÈRE PARTIE

### LE TESTAMENT DU COMTE D'AREYNES

La troupe franchit la porte des fortifications et vint se placer en ligne sur les larges trottoirs de l'avenue.

Un commandement retentit :

—Halte !... Front !...

Il y avait là cinq bataillons de la Garde nationale, le 72<sup>e</sup>, le 193<sup>e</sup>, le 140<sup>e</sup>, le 239<sup>e</sup>, et le 57<sup>e</sup>, ou plutôt ce qu'il en restait, car ils étaient effroyablement décimés, ces bataillons.

Jeanne courut sur le front des troupes.

Elle aperçut Gilbert Rollin et Servais Duplat.

Un frisson passa sur sa chair et la secoua de la nuque aux talons.

Elle s'accrocha au bras de maman Véronique, le serrant à le briser.

C'était le bataillon de Paul, le bataillon de son mari, qui était là devant elle !...

Tout à coup, sans presque en avoir conscience, elle cria :

—Paul ! Paul ! C'est moi !... C'est Jeanne !... Es-tu là ?

Servais Duplat tressaillit violemment.

Il se retourna et aperçut la pauvre femme.

Un sourire d'une hideuse expression vint à ses lèvres.

—Silence ! Commanda-t-il brutalement, on va faire l'appel !

Paul n'avait pas répondu.

—S'il n'a point reconnu ma voix, se disait Jeanne, s'il n'est point sorti des rangs pour me rassurer, c'est qu'il est mort....

Les jambes de Jeanne tremblaient sous elle.

Véronique lui passa un bras autour de la taille pour la soutenir.

Mais la jeune femme sembla galvanisée tout à coup.

Les traits décomposés par une anxiété poignante, le cou tendu vers le front de la compagnie que commandait Gilbert Rollin, elle resta muette, immobile, attendant.

Jeanne, hélas ! n'était pas la seule femme en quête de son mari.

De tous côtés retentissaient des gémissements, des plaintes, des cris, des imprécations, des sanglots....

Un roulement de tambour se fit entendre, annonçant que l'appel des hommes par compagnie allait commencer....

L'appel après la bataille ! ! ! !

Servais Duplat, un carnet à la main, éclairé par un garde national tenant un falot, commença l'appel sinistre.

Et à chaque nom prononcé des voix répondaient, mais les réponses ne se ressemblaient pas :

—Présent....

—Disparu....

—Blessé....

—Prisonnier....

—Mort....

—Mort....

—Mort....

Et les vivants renseignaient le fourrier qui annotait sa liste.

C'était sinistre, c'était effrayant.

Les dents de Jeanne s'entre-choquaient. Un frisson convulsif agitait tout son corps.

Servais Duplat lança ce nom

—Paul Rivat.

Une voix répondit :

—Mort.

A cette réponse succéda un fémissement sourd.

Jeanne battit l'air de ses deux bras et tomba sans connaissance sur le sol, malgré les efforts de maman Véronique pour la soutenir.

—A l'aide, au secours !... cria la voisine de Rivat.

On releva Jeanne inanimée et on l'adossa contre un des arbres de l'avenue.

Un conducteur de voitures d'ambulances se trouvait tout près.

—Où demeure cette pauvre dame ? demanda-t-il à Véronique.

—Rue Saint-Maur, numéro 157.... répondit-elle.

—Je vais à l'ambulance générale du onzième arrondissement, reprit le conducteur, je la ramènerai chez elle....

Et prenant Jeanne entre ses bras robustes il la porta dans une tapissière où se trouvaient plusieurs blessés.

—Montez sur la banquette à côté de moi.... ajouta le digne homme en s'adressant à madame Véronique. Je vous conduirai en même temps et, pendant la route, vous pourrez veiller sur la pauvre jeune dame....

Véronique monta sans se faire prier.

Quelques instants plus tard la tapissière s'ébranlait, se dirigeant vers Paris.

Servais Duplat continuait l'appel des hommes de sa compagnie.

Sur cent cinquante, quatre-vingts manquaient ! ! !

\* \*

Le 28 janvier, c'est-à-dire neuf jours après les sombres événements que nous venons de raconter, une convention d'armistice intervenait à Versailles entre Jules Favre et le comte de Bismarck.

Le 30 au matin cette convention était affichée sur les murs de Paris.

Le gouvernement la faisait précéder de ces quelques lignes :

“ C'est le cœur brisé de douleur que nous déposons les armes.

“ Ni les souffrances, ni la mort dans le combat n'auraient pu contraindre Paris à un aussi cruel sacrifice.

“ Il ne cède qu'à la faim.

“ Il s'arrête quand il n'a plus de pain.

“ Dans cette cruelle situation le gouvernement a fait tous ses efforts pour adoucir l'amertume d'un sacrifice imposé par la nécessité.

“ Depuis lundi soir il négocie ; ce soir a été signé un traité qui garantit à la garde nationale tout entière son organisation et ses armes.

“ L'armée, déclarée prisonnière, ne quittera point Paris.

“ Les officiers garderont leur épée.

“ Une Assemblée nationale est convoquée.

“ La France est malheureuse, mais elle n'est pas abattue.

“ Elle a fait son devoir ! elle reste maîtresse d'elle-même.”

Suivait convention, composée de quinze articles.

Paris allait être ravitaillé.

On respirait après cent trente-sept jours de siège, cent trente-sept jours de souffrances physiques et de tortures morales.

Vers la fin de février toutes les lignes de chemins de fer se trouvaient rétablies et livrées à la circulation.

L'abbé d'Areynes était toujours au château de Fenestranges, qu'il n'avait point d'ailleurs la possibilité de quitter, mais dès qu'il eut appris la reddition de Paris il désira partir.

Il lui tardait de venir reprendre possession de son vicariat, de revoir sa chère église, ses pauvres et ses protégés.

Le comte Emmanuel insista pour qu'il ne le quittât pas aussi brusquement, pour qu'il lui donnât au moins quelques jours encore.

Le jeune prêtre n'eut point le courage de résister à son oncle, et ce fut le 5 mars seulement qu'il rentra à l'église Saint-Ambroise.

Le comte d'Areynes n'avait pas eu à subir de nouvelle attaque, mais il se remémorait difficilement car la première avait été terrible, et ce ne fut pas sans éprouver de grandes inquiétudes pour un prochain avenir que Raoul le quitta, malgré les affirmations rassurantes du docteur Pertuiset.

Le jeune prêtre était parti emportant une lettre du comte pour son notaire, maître Pinguet, auquel il devait remettre en outre une enveloppe scellée de cinq cachets, contenant un des deux exemplaires du testament que nous connaissons.

Le vicaire de Saint-Ambroise, ayant voyagé la nuit, était arrivé à Paris par un train du matin.

Après avoir touché barre chez lui, où il retrouvait sa vieille servante heureuse de le revoir, il se rendit à la cure, puis à l'église, où il dit une messe d'actions de grâces pour la protection visible que Dieu lui avait accordée pendant son voyage.

En sortant de l'église il prit une voiture, se fit conduire rue des Pyramides, à l'étude du notaire, et s'acquitta de sa mission en remettant à celui-ci la lettre et le testament.

Il retourna déjeuner à son domicile particulier, et songea ensuite à remplir le devoir qu'il s'était imposé de faire une visite à sa cousine Henriette et par conséquent au mari d'Henriette, Gilbert Rollin.

XXII

Depuis l'armistice, quoique la garde nationale ne fût ni licenciée, ni désarmée, Gilbert Rollin avait donné sa démission du grade de capitaine, et il s'occupait à brasser quelques affaires louches, aux-

quelles il demandait ce que les joueurs appellent *la matérielle*, c'est-à-dire le pain quotidien.

La petite pièce où nous l'avons vu un soir descendre au niveau de Servais Duplat, en partageant avec lui l'argent volé sur la paye des hommes de la compagnie, semblait transformée en cabinet d'affaires.

Dossiers et cartons surchargeaient une table carrée qui tenait lieu de bureau.

Gilbert feuilletait une liasse de passiers timbrés et Henriette, assise auprès de lui, travaillait à un petit vêtement d'enfant, quand le vicaire de Saint-Ambroise sonna d'une main discrète à la porte du logement.

La jeune femme se leva et alla ouvrir.

En voyant son cousin elle poussa une exclamation joyeuse.

—Ah ! Raoul ! . . .

Gilbert, un sourire sardonique aux lèvres, quitta son papier timbré.

—Et mon oncle, mon cher oncle ? poursuivit vivement Henriette, Raoul, donne-moi de ses nouvelles . . .

—Rassure-toi, ma chère cousine ! répondit le vicaire. Grâce à Dieu, notre oncle est vivant . . .

—Ah ! que Dieu soit loué ! s'écria la jeune femme avec l'accent d'une joie sincère.

Et elle sauta au cou de Raoul qu'elle embrassa sur les deux joues.

—Monsieur le comte d'Areynes est-il donc maintenant hors de danger ? demanda Gilbert.

—Hors de danger, oui.

—Sans rechute probable et prévue ?

—Malheureusement, à cette question, je ne puis répondre d'une manière affirmative . . . La mort s'est éloignée du château de Fenestranges, mais elle peut y revenir d'un moment à l'autre . . . La première attaque a été terrible, et nous ne devons pas nous dissimuler que mon oncle, à son âge et malgré sa constitution robuste, ne résisterait pas à un nouvel assaut, qui peut se faire attendre quelques temps, mais qui peut aussi n'être que trop prochain . . .

—Et, reprit l'ex-capitaine de la garde nationale avec un peu d'hésitation, serais-je indiscret en vous demandant ce qui s'est passé à Fenestranges pendant la durée de votre séjour ? . . .

—Il sera d'autant moins indiscret de me le demander que je viens pour vous l'apprendre . . .

—Depuis quand êtes-vous de retour à Paris ?

—Depuis quelques heures seulement.

—Vous avez quitté le comte ?

—Hier au soir . . .

Gilbert Rollin avança un siège à Raoul :

—Asseyez-vous, mon cher cousin, fit-il, et dites-nous ce que vous venez nous apprendre . . . Cela pique vivement notre curiosité, vous le comprenez sans peine.

Le vicaire de Saint-Ambroise resta debout.

Le mari d'Henriette poursuivit :

—Le comte d'Areynes a fait un testament, sans doute ?

—Oui.

—Testament dont vous ignorez la teneur ? ajouta Gilbert du ton le plus ironique.

—Vous vous trompez . . . répliqua froidement Raoul. Je sais ce que contient ce testament, au sujet duquel mon oncle a bien voulu me demander mes conseils.

—C'était pour les avoir qu'il avait réclamé votre présence . . .

—En effet, et je regrette qu'il n'ait pas cru devoir les suivre tous.

—Ah ! fit Gilbert soucieux, en fronçant les sourcils, il ne les a point suivis tous ?

—Non.

—Ce qui signifie, n'est-ce pas, que ma femme est déshéritée ?

—Vous vous trompez complètement . . .

—Qu'y a-t-il donc, alors ?

—Le testament de mon oncle contient des clauses, des restrictions, que rien au monde n'aurait pu lui faire modifier . . .

—Oh ! oh ! . . . C'est grave, alors ? . . .

—J'ai fait et dit tout ce qu'il m'était possible de faire et de dire dans votre intérêt, je vous l'affirme, et la lutte a été vive . . .

—En vérité ? s'écria Gilbert avec amertume.

—Vous subissez aujourd'hui, mon cher cousin, la conséquence des fautes passées. Ce n'est pas un reproche que je vous adresse, croyez-le bien, c'est un fait que je constate . . .

—Je n'ai jamais rien demandé ! Je ne demande rien ! s'écria le mari d'Henriette avec une hauteur orgueilleuse sous laquelle se devinait une sourde colère prête à éclater.

—Vous espériez, cependant . . . fit Raoul.

—Personnellement je n'avais rien à espérer du comte . . . Je n'espérais rien . . . Et pour ma femme qu'avez-vous obtenu ? . . .

—Vous allez le savoir.

Henriette, tremblante, ne quittait pas des yeux le visage de son

mari et s'effrayait de l'expression de rage empreinte sur ses traits contractés.

Le vicaire de Saint-Ambroise tira de la poche de sa soutane la copie du testament écrite tout entière de sa main, et la tendant à Gilbert il lui dit :

—Voulez-vous lire ?

—Non, lisez vous-même . . .

Nos lecteurs n'ont point oublié les dispositions testamentaires prises par le comte Emmanuel, mais, pour l'intelligence de ce qui va suivre, nous sommes obligés de mettre une seconde fois quelques-unes de ces dispositions sous leurs yeux.

—Asseyez-vous donc, monsieur l'abbé ! répéta Gilbert avec une visible impatience, le grimoire me semble un peu long ! . . .

Raoul d'Areynes ne sourcilla pas.

Il prit place sur le siège que lui avait avancé le mari d'Henriette. Celle-ci vint s'asseoir à côté de lui.

Rollin leur faisait face.

Le vicaire de Saint-Ambroise commença.

—Ceci est mon testament.

—Moi, Emmanuel d'Areynes, comte d'Areynes et de Fenestranges, sain d'esprit, sinon de corps, je trace ici mes volontés dernières . . .

—Celles de son cher neveu ! se disait mentalement Gilbert.

Le jeune prêtre poursuivit :

—Par le présent acte testamentaire je lègue à ma nièce Marie-Henriette d'Areynes, femme de Gilbert Rollin, résidant avec lui à Paris, l'usufruit d'un capital inaliénable de quatre millions cinq cent mille francs.

Henriette et son mari échangèrent un regard.

—Quatre millions cinq cent mille francs ! murmura l'ancien capitaine de la garde nationale, seulement l'usufruit . . .

Raoul continua :

—En meubles, immeubles et valeurs diverses dont les titres de propriété sont déposés chez mon notaire, maître Pinguet, demeurant à Paris, rue des Pyramides numéro 18, et produisant ensemble un revenu net de cent soixante-dix mille francs . . .

—Cent soixante-dix mille livres de rentes . . . interrompit Gilbert.

—Oui, mon cher cousin, répondit le vicaire de Saint-Ambroise, tel est exactement le chiffre de la fortune du comte d'Areynes.

—Ensuite ? fit le mari d'Henriette devenu très curieux, et surtout très impatient de connaître toutes les clauses du testament.

Raoul reprit sa lecture :

—Ce capital inaliénable de quatre millions et demi est réservé à l'enfant qui doit naître de ma nièce, Marie-Henriette Rollin, née d'Areynes.

Un éclair brilla dans les yeux de Gilbert.

Il ne put s'empêcher d'interrompre de nouveau le jeune prêtre.

—Le capital des quatre millions et demi à l'enfant qui n'aitra ? fit-il.

—Oui, mais attendez . . . je poursuis :

—L'enfant, s'il vit, sera mis en possession de l'usufruit seulement de ce capital le jour où il atteindra sa vingt et unième année, ou le jour de son mariage, à la condition expresse, dans ce dernier cas, que le mariage sera précédé d'un contrat stipulant le régime de la séparation de biens.

—Sur cet usufruit l'enfant devenu majeur sera tenu de prélever une rente annuelle et viagère de douze mille francs, devant être servie à sa mère.

Gilbert devint pâle.

Les muscles de son visage se contractèrent.

Henriette, d'un regard suppliant, sembla lui dire :

—Contiens-toi . . .

Il se contenta en effet, mais non sans peine, et le vicaire de Saint-Ambroise continua :

—Au cas où l'enfant de Marie-Henriette Rollin, à l'heure où j'écris ces lignes, ne vivrait pas assez longtemps pour jouir de l'usufruit du capital de quatre millions cinq cent mille francs, ce capital resterait inaliénable et Marie-Henriette Rollin continuerait à en toucher les revenus jusqu'à sa mort.

—Si Henriette Rollin mourait sans postérité, le capital de quatre millions serait alors divisé en quatre parties égales, et distribué ainsi qu'il suit :

—Un quart pour être partagé entre les habitants de Fenestranges, y étant nés, qui dans le cas où l'Allemagne s'annexerait la Lorraine, quitteraient leur pays afin de rester Français.

—Un quart pour l'œuvre des Enfants assistés du département de la Seine.

—Un quart pour les infirmeries des prisons de Paris.

Raoul d'Areynes s'arrêta :

—C'est tout, fit-il.

De pâle qu'il était Gilbert était devenu livide.

Il se leva, les lèvres frémissantes, les yeux étincelants de colère

mais, faisant un prodigieux effort pour se maîtriser, il dit d'une voix sèche :

—Je vous remercie, monsieur l'abbé, de ce que vous avez bien voulu faire pour nous ! Vous avez mis en œuvre votre influence absolue sur le comte Emmanuel d'Areynes pour lui dicter le testament que nous venons d'entendre. Les dispositions si bienveillantes prises en ma faveur me touchent surtout profondément. . . .

—Si l'enfant qui va naître vit jusqu'au jour de sa majorité ou de son mariage, il servira, à Henriette et à moi, une rente, ou plutôt une aumône de douze mille francs par an ! . . .

—C'est parfait !

—Si cet enfant ne vivait pas, et si ma femme mourait, je n'aurais rien, pas même la continuation de l'aumône !

—C'est encore mieux ! . . .

—Je vous remercie de nouveau, monsieur l'abbé, et du fond du cœur, des conseils que vous avez donnés au comte Emmanuel d'Areynes ! . . .

Le vicairé de Saint-Aubroise s'était levé à son tour, ainsi qu'Henriette, toute tremblante à l'idée de voir son mari laisser éclater la fureur qui grondait en lui.

—Je vous l'ai dit au début de cet entretien, monsieur Rollin, reprit Raoul avec calme, j'ai fait tout ce que j'ai pu. . . Vous portez aujourd'hui, je le répète, le poids des fautes passées, mais je ne comprends pas, je l'avoue, que vous vous trouviez si mal partagé dans ce testament. . . .

—Ah ça ! mais c'est une dérision !! s'écria Gilbert incapable de se contenir plus longtemps, l'usufruit d'un capital dont on nous dépouille au profit de je ne sais quelles œuvres administratives, c'est honteux !!

—Pardon, mon cher cousin, répliqua Raoul, mais vous n'envisagez ici que le point terminus du testament. . . Vous semblez oublier que jusque-là l'usufruit dont vous faites fi représente une somme annuelle de cent soixante-dix mille francs qu'Henriette touchera jusqu'à la majorité de votre enfant. . . .

—Et à l'époque de cette majorité, reprit Gilbert avec violence, nous serons réduits, après avoir vécu largement, à nous contenter d'une misérable rente que notre enfant nous jettera comme un os à ronger ! . . .

—Si votre enfant mourait, Henriette resterait usufruitière.

—Et si Henriette mourait avant moi, que me resterait-il ? . . . La misère noire dans ma vieillesse, et pour finir, un lit d'hôpital !! Oh ! les rancunes du comte d'Areynes ne se sont point éteintes ! Elles n'ont fait que grandir ! Elles sont implacables !! Votre oncle me poursuivra de sa haine même après sa mort !!

—Vous êtes injuste ! . . .

—En vérité ? Vous trouvez cela ? . . . La teneur de ce testament ne me donne-t-elle pas cent fois raison ? ?

—Notre oncle a craint qu'en vous laissant un capital de quatre millions vous vous trouviez entraîné par cela même à recommencer les folies qui vous ont déjà ruiné deux fois ! S'il a immobilisé ce capital au profit de votre enfant et, à défaut de votre enfant, au profit d'œuvres de son choix, il usait d'un droit absolu, indiscutable, vous avez tort de le lui reprocher !

—J'ai tort ?

—Oui. Mon oncle vous laisse le moyen de vous enrichir.

—Et comment cela, je vous prie ?

—Vous conviendrez sans peine que la somme de cent soixante-dix mille francs constituée à elle seule, pour beaucoup de gens, une fortune. . . .

—Maigre fortune ! murmura Gilbert avec une moue prononcée.

—Soit, mais cent soixante-dix mille francs encaissés chaque année pendant vingt et un ans représentent la jolie somme de trois millions cinq cent soixante-dix mille francs. . . .

### XXIII

—Où voulez-vous en venir ? demanda Gilbert Rollin.

—A ceci, répliqua l'abbé d'Areynes. Une somme de soixante-dix mille francs à dépenser par an doit vous paraître suffisante pour satisfaire vos besoins, vos goûts, et même vos fantaisies. . . .

—Oh ! certes ! plus que suffisante, s'écria Henriette.

—C'est à ton mari de me répondre, ma chère cousine. . . fit observer Raoul, et j'attends sa réponse. . . .

—Il est certain, murmura Gilbert, qu'avec un revenu de soixante-dix mille francs on pourrait vivre sans s'imposer de trop grandes privations. . . .

—Eh bien, mon cher cousin, voyez combien il vous sera facile de vous constituer une fortune indépendante. . . il ne s'agira pour cela que de mettre chaque année de côté cent mille francs. En vingt ans, quand votre enfant atteindra sa majorité, vous aurez réalisé, en capitalisant les intérêts, plus de deux millions. . . . Si par malheur votre

enfant venait à mourir encore mineur, Henriette resterait usufruitière, vous continueriez vos économies et vous vous trouveriez, dans votre vieillesse, aussi riche que notre oncle l'est aujourd'hui. . . .

—Mais c'est vrai, cela, fit Henriette, et mon cousin a cent fois raison ! . . .

L'abbé d'Areynes ajouta :

—Voilà, mon cher cousin, ce que mon oncle a pensé en écrivant ce testament. . . . Voilà ce que je lui ai conseillé de faire et en mon âme et conscience, je crois avoir agi loyalement.

—Oui, loyalement, Raoul, dit la jeune femme en prenant la main du vicairé et en la serrant avec effusion, et Gilbert doit être de mon avis. . . .

Gilbert détestait Raoul.

Il haïssait en lui l'homme et le prêtre.

En conséquence il ne désarma point ; il ne voulut point avouer avec franchise qu'il croyait à cette loyauté si légitimement et si fièrement invoquée.

Il répondit, en cherchant un faux-fuyant :

—Il est certain, monsieur le vicairé, que vous êtes encore plus mal partagé que nous. . . .

—N'ayant besoin de rien je n'ai voulu rien accepter. . . .

—Le calcul ingénieux que vous avez fait, de concert avec M. le comte d'Areynes, prouve en effet que vous vous intéressez, sinon à moi, du moins à ma femme. . . . On pourrait se créer de sérieuses ressources pour l'avenir en mettant de côté cent mille francs par an ; mais M. le comte d'Areynes vit toujours et peut encore vivre longtemps. . . .

—Je l'espère bien ! dit Henriette.

—Et je le souhaite de toute mon âme ! appuya Raoul.

Gilbert reprit :

Nous ne pouvons donc, étant donnée la situation actuelle, qu'édifier des projets pour l'avenir, quelque chose dans le genre des châteaux en Espagne. . . . Le moment venu, nous mettrons ces projets à exécution, si toutefois le testament est resté le même et n'a point été annulé ou modifié dans l'intervalle par un acte postérieur. . . .

—Oh ! quand à cela, non ! répliqua vivement l'abbé d'Areynes, le testament est immuable et définitif. . . .

—Qu'en savez-vous ?

—Je l'affirme et j'en réponds !

—Hum ! Hum ! . . . Vous en répondez. . . .

—Absolument ! Rien n'y sera changé ! Aucun codicile n'en détruira l'effet.

—M. d'Areynes l'a sans doute écrit en double expédition.

—Oui.

Gilbert se mordit les lèvres.

—Et l'une sera vraisemblablement déposée chez son notaire ? . . . demanda le mari d'Henriette.

—C'est fait.

—Déjà !

—Ce matin, dès mon arrivée à Paris, j'ai remis l'un des doubles dans les mains de M. Pinguet, notaire, 18, rue des Pyramides. . . . l'autre est resté au château de Fenestrange dans le coffre-fort du comte Emmanuel.

—Que le comte Emmanuel vive donc longtemps ! conclut avec une amertume ironique qu'il ne cherchait point à cacher l'ancien capitaine du 57<sup>e</sup> bataillon.

—Mon oncle a-t-il parlé de moi ? demanda timidement Henriette à l'abbé d'Areynes.

—Oui, ma chère cousine. . . .

—En quels termes ? . . .

—J'aurais mieux aimé ne pas avoir à répondre à cette question, mais enfin j'y répondrai franchement. . . . Notre oncle a parlé de toi en des termes d'une grande froideur. . . . La profonde affection que tu lui inspirais autrefois n'existe plus, et je crois bien que sans l'enfant j'aurais vainement plaidé ta cause.

Gilbert tressaillit.

—Ah ! ah ! fit-il c'est seulement quand le comte a connu la prochaine arrivée d'un enfant qu'il s'est laissé attendre sur notre sort. . . . ou du moins sur le sort de sa nièce ? . . .

—Je dois en convenir. . . . il ne veut pas. . . . il ne peut pas oublier le passé. . . .

—Quoi ! malgré vos conseils charitables ? . . .

—Malgré mes conseils, oui. Henriette vous a épousé un peu malgré lui, vous ne l'ignorez pas. . . . Une fois mariée, elle vous a mis dans les mains la libre disposition d'une fortune que son contrat sauvegardait prudemment. Pour vous obéir elle désobéissait au vieux parent qui lui avait servi de père. . . . Sa faiblesse la rendait complice de vos folies et la conduisait à la ruine. . . . mon oncle se souvient et ne pardonne pas. . . .

—Mais alors, s'écria Gilbert, le danger que je vous signalais tout à l'heure et que vous avez refusé d'admettre, le danger d'un changement de dispositions testamentaires existe, et il est plus grave encore que je ne le croyais !

— Pourquoi donc ?  
 — Admettons qu'avant la mort du comte, l'enfant d'Henriette ne vive que quelques jours... Cela est possible, n'est-ce pas ?  
 — Sans doute...  
 — Eh bien ! cette pitié qui ne nous est accordée qu'à cause de l'enfant n'aura plus de raison d'être aux yeux du testateur ! Puisqu'il ne pardonne point le passé, puisqu'il s'en fait une arme contre nous, puisqu'enfin il est implacable, il anéantira sûrement l'acte qui donne à sa nièce l'usufruit de sa fortune... Est-ce vrai ? Est-ce logique ?  
 Le vicaire de Saint-Ambroise courba la tête.  
 Il n'avait pas songé à cela, et il était bien forcé de s'avouer à lui-même que les prévisions de Gilbert pouvaient se réaliser.  
 Le mari d'Henriette ne se trompa point sur la signification de l'attitude embarrassée de Raoul.  
 — Vous voyez bien que vous pensez comme moi, dit-il.  
 Le jeune prêtre releva la tête.  
 — Vos hypothèses sont lugubres... mon cher cousin ! murmura-t-il.  
 — Lugubres, soit ! mais rationnelles... je suppose froidement toutes les probabilités...  
 — Probabilités que je nie ! s'écria Raoul. Malgré les privations et les souffrances endurées pendant le siège, Henriette se porte à merveille aujourd'hui, et rien, absolument rien, ne doit et ne peut donner à prévoir le triste événement dont vous parlez.  
 — Il peut se produire.  
 — Dieu ne le voudra pas, mon ami ! fit Henriette dont les larmes coulaient depuis un instant. Notre amour revivra dans notre enfant... un avenir meilleur naîtra avec lui... un avenir que nous lui devons ! j'ai confiance, moi !  
 — Confiance aveugle, qui ne repose sur aucune certitude ! répliqua Gilbert.  
 — Raoul plaiderait de nouveau ma cause à Fenestranges s'il arrivait malheur, si la mort de notre enfant m'enlevait la part qui m'est faite dans les libéralités de mon oncle.  
 — Ma chère Henriette, dit le vicaire de Saint-Ambroise d'un ton presque solennel, tout ce qui dépendrait de moi je le faisais, soyez-en sûre, pour que rien ne soit changé qu'à votre avantage aux résolutions prises...  
 Il tira de l'une des poches de sa douillette un portefeuille et continua :  
 — En attendant, je vous apporte de la part du comte une somme qui, si faible qu'elle soit, vous permettra d'attendre, sans avoir à vous préoccuper des nécessités quotidiennes de la vie matérielle.  
 Le jeune prêtre ouvrit le portefeuille et en tira des billets de banque qu'il tendit à Henriette.  
 — Voici trois mille francs, ajouta-t-il, mon oncle me les a remis pour vous au moment de mon départ.  
 Raoul en parlant ainsi déguisait la vérité.  
 Il avait bien demandé au comte Emmanuel un secours immédiat pour sa nièce, mais il s'était heurté contre un refus formel.  
 Donc le jeune prêtre mentait.  
 Seulement son mensonge, inspiré par la charité chrétienne la plus pure, était de ceux qui trouvent grâce devant Dieu !  
 C'est sur sa fortune personnelle qu'il avait prélevé ces trois mille francs, grâce auxquels sa cousine échapperait pendant quelques semaines à la noire misère imminente.  
 Henriette eut l'intuition du dévouement et de la délicatesse de Raoul d'Arcy.  
 — Est-ce bien mon oncle qui nous envoie cette somme ? demanda-t-elle.  
 Le vicaire de Saint-Ambroise évita de répondre directement à cette question.  
 — Pourquoi donc en douterais-tu ? répliqua-t-il. Prends, ma chère Henriette.  
 La jeune femme, le cœur gonflé, prit les billets de banque et éclata tout à coup en sanglots.  
 Gilbert Rollin était demeuré muet, impassible.  
 Enclin à soupçonner le mal, comme tous les gens capables de le faire, il se disait :  
 — Le prêtre a une arrière-pensée... Laquelle ? Il nous cache quelque chose. Quoi ? Il faudra que je le sache !...  
 Raoul tendit la main à sa cousine.  
 — Adieu, ma chère Henriette... fit-il.  
 — Pourquoi : adieu ? ne reviendras-tu pas ?  
 — Si.  
 — Quand ?  
 — Bientôt.  
 — Au revoir, alors...  
 — Oui, au revoir ! Espère ! Vous, mon cher cousin, croyez-moi... Méditez mes paroles et sachez bien que n'ayant rien à cacher de ce qui s'est passé à Fenestranges, je vous ai dit la vérité, toute la vérité !  
 Puis, après avoir serré une dernière fois la main de sa cousine et salué l'ex-capitaine du 57<sup>e</sup> bataillon, il se retira.

Gilbert Rollin semblait écrasé.

Pourquoi ?

La nouvelle apportée par le vicaire de Saint-Ambroise était cependant de nature à rassurer le mari d'Henriette au sujet des probabilités de l'avenir.

Le comte Emmanuel d'Arcy laisserait à sa nièce cent soixante et dix mille livres de rente, dont elle jouirait au minimum pendant vingt et un ans.

C'était passer subitement de la gêne à l'abondance ! C'était la fortune !

Qu'est-ce que Gilbert pouvait donc désirer de plus ?

Quoi ? Le capital qu'il avait espéré et qui lui échappait !

Des millions à manier ! Des millions à fondre au creuset de ses fantaisies, de ses caprices, de ses passions !

Pour cet insatiable, pour cet affamé de jouissances qui avait déjà volatilisé deux fortunes, c'était l'ivresse d'une vie nouvelle, l'ivresse d'un capital à dévorer, bien autrement ample que les précédents, et permettant des folies bien autrement grandioses !

Ce rêve caressé depuis longtemps venait de s'évanouir tout d'un coup.

La réalité s'imposait.

Au lieu des millions convoités, l'usufruit seulement, et encore pour une période de temps limitée.

C'était une dérision.

Et si Henriette mourait ? que lui restait-il, à lui ?

Rien ! La misère ! toujours la misère !

Même en écartant ces sombres hypothèses, à la majorité de l'enfant qui allait naître Henriette se trouverait dépossédée de son usufruit.

Du jour au lendemain il faudrait retomber dans une existence étroite et mesquine.

Une rente de douze mille francs ! juste de quoi vivre de privations !

Faire des économies pour se créer un capital indépendant ! avait dit le vicaire de Saint-Ambroise.

Des économies ! allons donc !...  
 Se refuser les folies les plus coûteuses de la grande vie, quand on pouvait se les accorder !... il faudrait être fou pour cela !

Et toujours, à l'esprit de Gilbert, se représentait cette question obsédante :

— Si l'enfant mourait avant le comte Emmanuel d'Arcy, qu'arriverait-il ?

A cette question nettement posée le jeune prêtre n'avait point répondu nettement.

Le comte pouvait faire un second testament, déshériter Henriette puisqu'elle ne trouvait grâce devant lui qu'à cause de l'enfant.

Ah ! pourquoi ce vieillard maudit n'était-il point mort aussitôt après avoir testé ?

Rien ne prouvait qu'il n'avait pas devant lui des années d'existence. A l'âge du comte l'âme est chevillée dans le corps ! M. d'Arcy pourrait vivre encore un an, deux ans, plus peut-être, entouré comme il l'était de soins et de dévouement...  
 Tant qu'il ne serait point couché dans un cercueil, il faudrait, pour ne pas mourir de faim, recourir aux expédients les plus misérables, les plus humiliants !

Toutes ces pensées avaient envahi, comme un vol d'oiseaux noirs, le cerveau de Gilbert, y laissant une haine d'autant plus violente qu'elle était sans motifs réels.

— Mon ami, lui dit Henriette en lui tendant les billets de banque apportés par Raoul, prends ceci... J'ai le cœur plein d'espérance... Dieu est avec nous puisqu'un de ses plus dignes, un de ses plus parfaits représentants nous protège !... Notre enfant vivra... J'ai la force et j'aurai le courage. La chère créature que nous aimerons tous deux sera riche un jour... très riche... Que pourrions-nous désirer de plus ? Prends cet argent, mon ami...  
 Gilbert prit les billets sans répondre.

Il avait l'air si sombre qu'Henriette, en le regardant, sentit son cœur se serrer.

— N'es-tu donc pas satisfait ? lui demanda-t-elle avec autant de tristesse que d'étonnement. Qu'éitions-nous donc en droit d'attendre de plus ? Rien, à coup sûr, et c'est bien à mon cousin que nous devons cette richesse inespérée ! Mon oncle, tel que je le connais, n'a certainement cédé qu'aux sollicitations instantes et répétées de Raoul... Nous lui devons une reconnaissance infinie ! Il a raison, mon ami, nous pourrions sans la moindre peine économiser cent mi le francs par an, et quand notre enfant atteindra l'âge de prendre possession de sa fortune, nous serons riches.

L'ex-capitaine du 57<sup>e</sup> bataillon eut aux lèvres un sourire mauvais.

— Riches ! répliqua-t-il avec amertume. Ah ! nous n'en sommes pas encore là !

Et il jeta dédaigneusement dans le tiroir de la table, qui lui servait de bureau, les trois mille francs donnés par Raoul.

Et il jeta dédaigneusement dans le tiroir de la table, qui lui servait de bureau, les trois mille francs donnés par Raoul.

Et il jeta dédaigneusement dans le tiroir de la table, qui lui servait de bureau, les trois mille francs donnés par Raoul.

Et il jeta dédaigneusement dans le tiroir de la table, qui lui servait de bureau, les trois mille francs donnés par Raoul.

**ANNONCE DE  
John Murphy & Cie**

**Nouveaux - Dessins**

— DANS NOS —

**RIDEAUX**

En dentelle Nottingham

Prix de 60c à \$6 la paire de 3, 3½ et 4 vgs de longueur

Rideaux à point d'Irlande, depuis \$2.40 à \$20 la paire.  
Rideaux en appliqué, depuis \$1 la paire.  
Nouveaux rideaux en mousseline brodée, depuis \$2.25 la paire.  
Nouveaux rideaux en chenille, depuis \$3 la paire.  
Le nouveau rideau "Derby", dessins choisis, couleurs riches, à seulement \$5.00 la paire.

**Nouveaux Nets et Mousselines pour Rideaux**

Nouveau net en point d'Irlande, depuis 25c la verge.  
Nouveaux nets en appliqué à 30c la vg.  
Nouveaux nets Nottingham à 10c la vg.  
Nouvelles mousselines suisses à 30c la vg.  
Nouvelles mousselines madras à 20c la vg.  
Nouvelles mousselines fleuries à 10c la vg.

**John Murphy & Cie**

**2343 Rue Sainte-Catherine**

Coin de la rue Metcalfe

Conditions : au comptant et un seul prix

TÉLÉPHONE 3833

MAISON FONDÉE EN 1852

**C. LAVALLÉE**

(SUCCESSEUR DE A. LAVALLÉE)

Importateur d'instruments de musique de toute espèce ; réparations de toutes sortes exécutées à très bref délai. Toujours en stock des instruments pour orchestre et fanfare à des prix très réduits. Violons faits à ordre.

**35, COTE ST-LAMBERT**

MONTREAL

**Un LEZARD**

DANS L'ESTOMAC

Pendant les quelques années que j'ai vécu aux Etats-Unis, je fus atteint d'une maladie qui me faisait mourir. Avec des douleurs atroces dans l'estomac, je me sentais très faible et étais affligé de beaucoup de vents. Après avoir consulté les principaux médecins de Troy, N.-Y., et après avoir pris des centaines de remèdes, on me déclara que j'avais un lézard dans l'estomac et que ce qu'il y avait de mieux à faire était de retourner dans mon pays. Je revins donc à Montréal où on me conseilla d'aller voir M. Z. Brabant, le célèbre herboriste, 2242, rue Notre-Dame. Après m'avoir examiné, ce Monsieur me déclara que je n'avais pas plus de lézard dans l'estomac que sur la main et que tout mon mal venait de la dyspepsie. Je pris alors de ses remèdes composés de racinages, et en moins de trois mois ils me guérirent radicalement. (Signé) ARTHUR SAVARIAT, Polisseur, 156, rue Richelieu, Ste-Cunégonde.

Consultations Gratuites

**Z. BRABANT**  
HERBORISTE

2242, Rue Notre-Dame, Montréal

**GLACIERES ! ~ SORBETIERES !**

\$3.00 à \$45.00

\$1.50 à \$25.00

**HAMMACS** \$1.00 à \$5.00

CHEZ **L. J. A. SURVEYER**

6 RUE SAINT-LAURENT 6

**LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE**

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes

(Incorporé par Lettres Patentes, le 24 Décembre 1894)

Capital Action - - - - - \$50,000

**Bureaux : 210, rue St - Laurent**

TEL. BELL 7216

2851 Prix d'une valeur totale de \$5,800.00 seront distribués tous les quinze jours

1 PRIX DE	.....	\$1,000.00
1 " "	.....	400.00
1 " "	.....	150.00

Et une foule d'autres prix variant de \$50.00 à \$1.00.

**PRIX DU BILLET - - - - - 10 CENTS**

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays, sur réception du prix et de 3c en timbres pour frais de port.

**POUDRE  
— POUR —  
LIQUEUR DE COMTE**

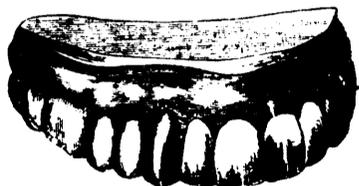
Préparation Hygiénique, Digestive et Fortifiante  
Remplaçant avantageusement les liqueurs de la Chartreuse et de la Trappistine.  
Une boîte de cette poudre suffit pour faire deux chopines et quart de liqueur.  
Direction dans chaque boîte.  
Prix : 25c la boîte.

Dans toutes les bonnes pharmacies ou envoyé franco sur réception du prix par les agents

**LA PHARMACIE NATIONALE**  
216, SAINT-LAURENT  
MONTREAL

**DENTISTE**

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistable que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

**A. S. BROUSSEAU, L.D.S.**  
No 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

**La Nouvelle Revue**  
18, Boulevard Montmartre, Paris.  
Directrice : Madame Juliette ADAM  
PARAIT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

15 mois	50 <sup>fr</sup>	56	62
6 mois	26 <sup>fr</sup>	29	32
3 mois	14 <sup>fr</sup>	15	17

PRIX de l'abonnement  
Paris et Seine  
Départements  
Étranger. . .

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de Paris, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Étranger.

**HOPITAL PRIVE DU DR GADBOIS**

238 et 242 Rue Cadieux

Près de la rue Ste-Catherine

Fondée en 1843 par le Dr J. P. Gadbois, ex-médecin surintendant de l'Institut Murphy. Traitement rapide de l'ivresse, délire, etc. Traitement radical des habitudes d'intempérance, morphimanie, etc., par la méthode du Gold Cure.

**J. B. C. TRESTLER L.C.D.**

Chirurgien - Dentiste

**200 RUE ST - DENIS**

Au-dessus de la phar. Baridon

Extraction de dent sans douleur par le chloroforme, l'éther, le protoxide d'azote; ou la chlorure d'éthyle. Dents posées sans palais ou sur monture en or, aluminium, vulcanite, ou cellulose. Obturation en or, argent, platine, porcelaine. Couronne en or.

**A. DANAIS, L. C. D.**

CHIRURGIEN-DENTISTE



**45 RUE ST-LAURENT**

Obsturations en or, argent et platine. Dents posées sans palais ou sur dentier en Aluminium, Celluloïde, Vulcanite, avec de magnifiques gencives en cellulose. Extraction sans douleur par l'électricité, et anesthésie locale.

**AUX DAMES**

ACADEMIE FONDÉE EN 1891

Notre nouveau corsage sans couture est une des merveilles du jour. L'ajustement est parfait sans être obligé d'essayer. Les cours comprendront le Dessin des Patrons, la Coupe, l'Assemblage, l'Essai, la Rectification, les Garnitures du Corsage, la Jupe, le Manteau, le Dolman, etc., etc., etc.

ACADEMIE, 88 RUE ST-DENIS Montréal. Téléphone 6057.

Mme E. L. ETHIER, Principale.

**MESDAMES**

Toutes les dames élégantes Emploient. . . . .

**" CREME LA SIMON "**



Mme ADELINA PATTI dit : " Elle est sans pareille. "

Elle blanchit, tonifie et donne à la peau un délicieux parfum

Elle guérit en une nuit les Boutons Gercures Engelures

**J. SIMON, PARIS**

Agent général pour le Canada :

**C. ALFRED CHOUILLOU, Montréal**

**LA REVUE HEBDOMADAIRE**

La plus intéressante des revues parisiennes

ABONNEMENT, \$6 40 PAR AN—6 MOIS, \$3.30

La Revue Hebdomadaire publie la première, après l'apparition en volume, les romans des principaux écrivains de ce temps notamment : Paul Bourget, François Coppée, O. Daudet, etc.

S'adresser à la LIBRAIRIE DERMIGNY, 126 W. 25th street, New-York où à la succursale, 1608, Notre-Dame. G. Huré, gérant.



**CAN I OBTAIN A PATENT?** For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.  
Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free.  
Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.